L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Quatrième année
- N° 150-
Vendredi
26 juin 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



EUROPE 1ère ETAPE

© Fondation Jean Jaurès

Votre courrier

RECTITUDE

Pour regagner la confiance de l'opinion nous, socialistes, devons faire preuve d'une parfaite rectitude.
N'oublions pas que Léon Blum a écrit : "Le socialisme est une morale autant qu'une doctrine" et que François Mitterrand a dénoncé "l'argent qui pourrit tout".
Il faut se féliciter de lire un paragraphe "Moraliser" dans les propositions présentées par le comité directeur au congrès de Bordeaux (page 35 du document).
On y condamne la corruption aux "fins d'enrichissement" (car il s'agit d'un vol au détriment de la collectivité se traduisant par l'accroissement du patrimoine de son auteur).
On peut penser qu'il faut aller plus loin et réprimer aussi des actions moins scandaleuses mais qui portent un grave préjudice à la notoriété du Parti.
Par exemple, il arrive que des socialistes prennent des décisions qui profitent à des entreprises privées, ce qui n'est pas forcément anormal, mais qui se voient ensuite offrir de somptueux voyages par des officines spécialisées liées à ces mêmes entreprises (il en existe de plus en plus).
La presse adverse et certains magistrats s'en emparent goulûment et l'effet est désastreux pour la réputation du Parti.
Il peut s'agir là soit d'ignorance, soit d'une forme mineure de corruption répréhensible.
C'est pourquoi, avec mes caramades de Vanves, je pense que le comité directeur doit préciser par écrit quel doit être le comportement de tout socialiste, élu ou non, et établisse les mesures à prendre en cas de manquement grave aux règles qu'il aura fixées.

ALBERT GAZIER
Vanves (92).

LAÏC

Ainsi donc, tout semble bien se passer pour "l'accord historique" signé par le successeur d'un grand ministre -c'est ainsi que Jack Lang désigne excellemment Lionel Jospin- et l'épiscopat. On ne rencontre pratiquement que le silence radio sur cette reculade diplomatique effectivement "historique" après la capitulation en rase campagne de 1984, qui ne le fut pas moins.
Bien sûr, quiconque fera mine de protester ne pourra qu'être suspect d'entamer un combat d'arrière-garde sectaire et dépassé. Les bénéficiaires de l'opération, eux, conscients de n'être que des combattants d'avant-garde, ont beau jeu, encouragés par l'absence de majorité gouvernementale absolue à l'Assemblée, et alors que les signatures sont à peine sèches, d'annoncer que d'autres revendications sont à venir après une "récolte" jugée "encourageante mais insuffisante".
Que veulent-ils de plus ? s'interroge Claude Estier dans "Vendredi" du 19 juin. Sans doute beaucoup, sans doute tout, et, par conséquent, les moyens de récupérer par l'école des jeunes qu'ils n'atteignent pas à l'Eglise aux frais de l'Etat républicain. Est-ce là le "bon sens" constaté par le porte-parole du gouvernement ? Puisse ce dernier n'avoir pas à regreter son optimisme, car il pourrait être bien tard.
En fait, les éminents et respectables représentants de l'enseignement catholique savent bien que d'autres accords qui eussent été véritablement historiques, fondés sur une laïcité ouverte et renouvelée où, notamment, l'enseignement de l'histoire des religions aurait eu sa place, étaient possibles dans l'intérêt de l'unité de la nation et par un brassage démocratique de sa jeunesse, respectueux des appartenances (religieuses ou non). Mais ils n'en veulent pas. L'heure est pour eux, et pour les forces politiques qui les appuient, trop propice aux coups de force, face à un pouvoir en place affaibli.
Alors, deux questions se posent au militant de base que je suis.
1 - Parallèlement au marchandage du 13 juin, l'énorme effort financier qui s'impose en faveur de l'enseignement public sera-t-il fait de manière convaincante, sinon quelle sera la crédibilité du PS face à son électorat ?
2 - Puisque l'on est dans le contexte de l'Education nationale à l'approche des nominations de rentrée, existe-t-il à l'échelon national du Parti, un poste "défense de la laïcité" ? Si oui, serait-il actuellement vacant ?

PIERRE TUETEY
Valence (26).

GROS BRAS

Parisienne immigrée en terre gasconne depuis quelques lustres, je suis ébahie par le régime de faveur dont bénéficient les agriculteurs déguisés en cow-boys qui, régulièrement, barrent les accès aux villes du grand Sud-Ouest.
Survolés par leurs hélicoptères, armés de talkies-walkies, bardés de certitudes, ces quidams installent tranquillement leurs luxueux tracteurs au milieu des routes grandes ou petites, examinent papiers ou attestations des malheureux citoyens qui tentent bravement de rejoindre leur lieu de travail ou leur domicile, décident des urgences (malades en position couchée dans les ambulances, candidats au bac, enseignants examinateurs dûment munis de leur convocation), malmènent les véhicules d'automobilistes otages mécontents ; et ce, sous le regard ô combien discret d'une paire de gendarmes qui n'en peuvent mais...
Organisée et soutenue par la coordination rurale (copiée sur celle des infirmières, plus rudement traitées), une partie de la population, l'esprit de corps chevillé à l'âme, laisse au vestiaire les principes républicains et prétend faire la loi dans les départements du Sud-Ouest.
Belle aubaine pour les forces conservatrices ; le tout nouvel exécutif du Gers (mouvance RPR), troquant pour l'occasion sa casquette de président du conseil général contre celle de président de la Chambre d'agriculture, est venu à Auch soutenir les agriculteurs venus faire pression sur le tribunal qui jugeait un de leurs pairs "casseur".
On fustige le mélange des genres et les pressions sur l'autorité judiciaire à Paris, on s'y adonne au terroir.
Il est navrant que le laisser-faire tactique des pouvoirs publics, se combinant à l'activisme des gros bras soutenus par les droites, les valeurs républicaines se délitent. Comment exiger des plus démunis qui, eux, ne possèdent rien, qu'ils repectent notre pacte social si nous laissons une corporation (dont, certes, l'avenir est menacé mais qui, aujourd'hui, est certain de son avenir professionnel ?) s'arroger des droits exorbitants au détriment des autres citoyens ? Faudra-t-il attendre le temps des moissons pour que les agriculteurs retrouvent le chemin de leurs champs et les citoyens la liberté d'aller et venir ?

MIREILLE HOURCADE
Agen (47).

EDUCATION

J'ai lu qu'il était souhaité voir se développer, dans le cadre de l'Education nationale, l'information, la formation à l'économie en général et à l'environnement. Bravo, je ne peux qu'approuver, et cela entre dans le cadre de la formation du citoyen, dont tout le monde parle, mais qui se pratique de moins en moins !
Pourquoi vouloir promouvoir ce qui existe déjà ?
Pourquoi le ministre de l'Education nationale supprime-t-il dans de nombreux programmes ces enseignements, et lorsqu'ils existent encore, réduit-il les horaires et saborde-t-il les conditions d'enseignement ?
Les enseignements d'économie familiale et sociale qui comportent informations, prévention, sécurité, consommation, biologie, MST, logement, etc., ne sont pas dispensés dans le cycle long (option peu favorisée), et se dégradent pour les élèves de LEP, les plus difficiles, et qui en ont le plus besoin.
Les enseignants d'économie familiale et sociale se sont déjà mobilisés depuis longtemps, dans l'intérêt des élèves et pour leurs conditions de travail : des enseignants non formés sont recrutés sur concours externe, pendant que des regroupements d'heures et la disparition de l'enseignement par demi-classe diminuent les horaires des enseignants formés à cette discipline.
Mais ils sont trop peu pour pouvoir se faire entendre ! Il serait temps que la philosophie socialiste ne consiste plus en phrases et intentions seulement, et que les actes traduisent une véritable prise en compte des besoins.
Etre socialiste ne doit pas consister qu'à faire des économies pour diminuer les engagements de l'Etat, mais à justifier des dépenses dans l'intérêt collectif.
Le premier souci d'une société et le premier vœu d'un homme de progrès doit être d'éduquer ses enfants.

JOE CHAUVIN
Notre-Dame-de-Bondeville (76).

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; J.-C. N'Diaye / Imapress (pp. 3 et 12) ; M. Polak / Sygma (pp. 6/7) ; D. Hedinger / Usinor-Sacilor (p. 9) ; J. Pavlovsky / Sygma (p. 12) ; Fallander / Sipa-press (p. 16) ; D. Willems (p. 21) ; M.-N. Robert / Châtelet (p. 22) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 *Voie libre pour le référendum*
5 • *Du Congrès au peuple*
• *Laurent Fabius*
6 • *La Constitution révisée*
• *Deux conceptions de la nation*
8 • *Quel PS européen ?*
• *Le service public*

ECONOMIQUE/SOCIAL

9 • *L'entreprise doit gérer ses licenciements*
• *Le financement des allocations chômage*
10 *Les paysans sont comme saint Thomas*

11 à 13 DOSSIER
Le monde rural
11 *Des campagnes et des hommes*
12 *L'image du monde rural est terrible*
13 *Batailles pour la vie*

SOCIETE

14 *Sida : quel dépistage ?*

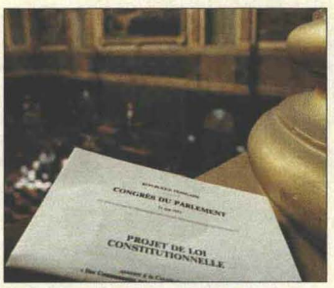

▲ *Voie libre pour le référendum (p. 4).*

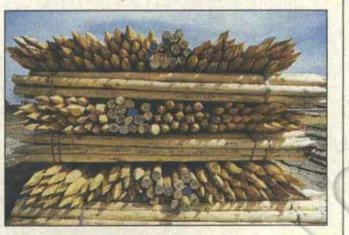

▲ *Le monde rural (pp. 11 à 13).*

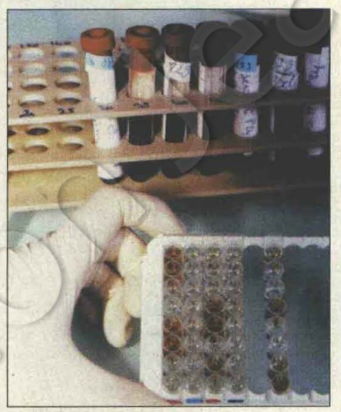

▲ *Sida : quel dépistage ? (p. 14).*

INTERNATIONAL

15 • *CE : l'élargissement en question*
• *Israël : victoire travailliste*
16 • *Chine : un défi au silence*
• *Russie : le prix de la démocratie*

VIE PRATIQUE

18 *Nouveaux droits pour les enfants*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

21 • *Légende*
• *Nuits blanches et musique noire*
• *Coup de soleil sur le Nord*
• *Sciences : incorrigibles démiurges*
• *Télévision*
22 • *Post-scriptum*
• *Cosi fa Gardiner*

INVITE

23 *Zaher Massoud*

Claude Estier

23 juin

L'hémicycle de Versailles soudain réveillé pour recevoir 895 députés et sénateurs. Les vieux briscards qui ont fait tous les congrès de la Ve République sont prodigues d'anecdotes qui n'ont pourtant pas marqué l'histoire. Mon souvenir est plus ancien puisqu'il remonte à décembre 1953, lorsque, jeune journaliste, j'ai vécu les treize tours de scrutin qui avaient été nécessaires pour élire le dernier président de la IVe, René Coty.

Aujourd'hui, l'enjeu est tout-à-fait différent, puisque ce congrès-ci est l'aboutissement du long débat qui a occupé l'Assemblée nationale et le Sénat depuis plusieurs semaines et qui va pour la première fois faire entrer la Communauté européenne dans la Constitution française. Les péripéties n'ont pas manqué mais, désormais, les jeux sont faits. Ils le sont d'autant plus qu'à l'issue de la conférence d'organisation qui réunit à 10 heures, autour d'Henri Emmanuelli, les présidents de groupes des deux assemblées, Bernard Pons et Charles Pasqua font savoir officiellement que les parlementaires RPR ne participeront ni au débat ni au vote, seule solution qu'ils ont trouvée pour éviter de se diviser et qu'ils fondent sur deux prétextes. L'un, déjà entendu, à savoir que le vote négatif du Danemark aurait rendu le traité caduc. L'autre, plus étonnant, puisqu'il revient à dénier au président de la République le droit de faire procéder à une révision constitutionnelle par la voie parlementaire, pourtant expressément prévue par la Constitution.

Le hasard de l'ordre alphabétique m'a placé deux rangs derrière Jacques Chirac. Il est visiblement tendu, aussi nerveux qu'hier, sur TF1, où il tentait d'expliquer à Patrick Poivre d'Arvor que la "non participation" pouvait parfaitement être une attitude gaulliste et que c'était même l'amiral de Gaulle qui lui en avait donné l'assurance !

A la suspension, je croise dans un couloir Alain Juppé, désabusé, qui cherche le salon d'Hercule (sic). Pour quels travaux ? En tout cas, lorsque la séance reprend pour le discours du premier ministre et les explications de vote, députés et sénateurs RPR ont disparu à de rares exceptions près, dont celle de Jacques Chaban-Delmas, qui sera applaudi quand il ira -tout comme Michel Barnier et Patrick Devedjian- déposer dans l'urne un bulletin blanc.

Le tirage au sort m'a désigné pour intervenir en deuxième position. J'ironise sur le comportement des adversaires de Maastricht qui ont utilisé tant et plus le vote des Danois mais ont été plus discrets sur celui des Irlandais dont "L'Humanité" a même osé écrire qu'il s'était déroulé "sous influence". Je me réjouis qu'en fin de compte la volonté politique l'ait emporté sur les controverses juridiques tout en déplorant qu'on ait beaucoup moins parlé de la monnaie unique et de l'union politique qui sont le cœur du traité que du droit de vote des citoyens communautaires dont certains ont voulu faire un épouvantail. Je conclus, comme le fera Laurent Fabius dans une intervention très applaudie, qu'il s'agit maintenant que ceux qui croient à l'Europe s'engagent pour que le peuple français, consulté par référendum, puisse apporter bientôt la réponse positive que l'on attend de lui.

Toutes les interventions vont dans le même sens, à l'exception de celles des communistes. Charles Lederman rabâche que le traité n'existe plus et Georges Marchais sera le seul à faire rire la salle par une caricature si outrancière qu'elle semble gêner ses propres amis.

Tout est dit. Les 679 parlementaires restés présents défilent un par un à la tribune. Ils seront 592 à voter pour, 73 contre, 14 s'abstiendront. La défection du RPR a eu pour effet d'accroître sensiblement la marge d'approbation. 89%, c'est sans doute beaucoup plus que l'on peut espérer de "oui" au référendum de ratification. Mais c'est aussi bien davantage qu'une simple indication. La voie est ouverte pour une nouvelle étape de la construction européenne.

TRAITE DE L'UNION EUROPEENNE

voie libre pour le référendum

Avec l'adoption de la révision constitutionnelle par le Congrès, la première étape de la ratification du traité de Maastricht a été franchie avec succès. La campagne pour le référendum devrait être très animée et pourrait modifier le paysage politique.



Le gouvernement a réussi brillamment la première phase de la ratification du traité de Maastricht. Après les ultimes péripéties parlementaires de la semaine dernière, la révision constitutionnelle a été adoptée par le Congrès, à Versailles, mardi, par 592 voix contre 73, soit 89% de "oui". Un succès longuement salué par les parlementaires qui ont participé au vote dans le cadre inhabituel et solennel du château de Versailles où s'était transportée la République pour cette occasion rare.

Fort de cette première victoire, François Mitterrand a pu s'envoler avec sérénité pour Lisbonne afin de participer au conseil européen : après le "oui" de l'Irlande, la France était sur les rails de l'approbation du traité de l'Union européenne.

SOUCI DE CONCILIATION

Cette première étape de la ratification de Maastricht est riche d'enseignements politiques. D'abord le gouvernement a remporté un succès. Certes, il ne veut pas faire de la révision constitutionnelle une affaire de politique intérieure, préférant accorder la priorité à l'enjeu européen. Il n'empêche qu'il a mené à bien une procédure parsemée d'embûches en réalisant les concessions nécessaires sans pour autant dénaturer le texte du traité. "Le gouvernement a fait preuve d'un souci constant de conciliation, a expliqué Pierre Bérégovoy à Versailles. Il a recherché les compromis nécessaires dans le respect de notre loi suprême." Revenant sur la polémique née du vote du Sénat, il a constaté que "lorsqu'une modification de l'article 88-2 lui est apparue de nature à exercer une influence sur l'équilibre des pouvoirs entre les deux assemblées, le gouvernement a exposé clairement son sentiment, laissant aux députés le soin d'apprécier en conscience la portée de l'amendement." Bref, le Parlement a joué à plein son rôle pour le plus grand bien de la démocratie. Place à la campagne pour le référendum qui devrait avoir lieu à la rentrée. "Désormais, il va falloir convaincre", dit-on au gouvernement. Le PS montera en première ligne. "Les partisans du "oui" seront confrontés à une difficulté principale : l'explication. Le traité en lui-même n'est pas socialiste, mais il n'est ni libéral ni conservateur. Je suis de ceux qui combattront avec vigueur les arguments du "non" au référendum", a souligné Laurent Fabius qui n'a pas hésité à citer Victor Hugo pour chanter la vertu pacifique de l'Europe (voir ci-dessous).

Deuxième corollaire du succès de la révision constitutionnelle : l'implosion du RPR. En décidant de ne prendre part ni au débat ni au vote au Congrès, le mouvement de Jacques Chirac n'a fait que repousser l'heure de sa division. Encore que ce "ni-ni", qui a renforcé la victoire du gouvernement, n'ait pas fait l'unanimité puisque quatre députés RPR se sont joints aux partisans du "oui" et deux se sont prononcés pour le "non". Laurent Fabius a eu beau jeu d'ironiser : "On peut soit approuver, soit refuser la révision constitutionnelle. Mais il est une attitude qui me paraît extrêmement délicate : certains successivement ont prôné l'approbation, l'opposition et aujourd'hui l'abstention. Et nous avons entendu en écho contradictions, contorsions et, en tout cas, confusion." Mais la grande cacophonie gaulliste retentira à l'occasion du référendum. Le RPR devrait se trouver écartelé entre le "oui" et le "non". Sa direction, se sentant impuissante à contrôler ses troupes, aura-t-elle d'autres solutions que de préconiser la liberté de vote ? Quelle position prendra Chirac ? Les gaullistes sont bien incapables de répondre à ces questions. Ce flou politique devrait perdurer jusqu'à la rentrée. Seule certitude : l'image de présidentiable de Chirac sortira considérablement flétrie de l'affaire européenne.

CHIRAC DANS LA SERINGUE

Troisième leçon du vote du Congrès : l'opposition abordera les législatives en lambeaux. On comprend Edouard Balladur qui souhaite "dépasser Maastricht" ! Pour la droite, il devient urgent et impératif de refaire son unité. Pourra-t-elle y parvenir ? Cela semble quasiment impossible. La hargne qui a caractérisé les rapports entre le RPR et

UN JOUR VIENDRA...

"...Un jour viendra où la guerre vous paraîtra aussi absurde et aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes."

VICTOR HUGO

discours inaugural du congrès de la paix, Paris, 21 août 1849, in "Œuvres complètes", "Actes et Paroles I", Paris, Hetzel, 1882.



▲ *Réunion du groupe socialiste dans la salle des Batailles, Versailles, 23 juin 1992.*

l'UDF ces derniers jours laissera des traces. Le fossé entre ces deux formations sur un sujet comme l'Europe se révèle trop profond pour qu'elles puissent concocter un programme crédible. Enfin, le chaos est tel dans l'opposition qu'on n'imagine plus du tout l'organisation de primaires pour les présidentielles. En outre, la question européenne pourrait constituer la rampe de lancement d'une candidature à l'Elysée de François Léotard qui ne manquerait pas de brouiller la chronique de la rivalité Giscard-Chirac devenue de plus en plus insupportable à la jeune génération de la droite. Charles Millon et François Léotard ont été très fermes à l'encontre de Jacques Chirac : pour eux, il n'est pas question de faire la campagne d'un candidat à la prochaine élection présidentielle qui n'aurait pas eu, par rapport à la cause européenne, "un engagement clair et précis". Voilà donc le patron du RPR pris dans la seringue, coincé entre son parti et ses alliés !

Enfin, les affrontements politiques de ces dernières semaines auront mis à l'ordre du jour la fameuse recomposition politique. L'Europe deviendra-t-elle l'un des principaux critères structurant la vie politique française ? Millon et Léotard ne disent pas autre chose implicitement à travers la mise en garde adressée à Chirac. C'est donc la question des alliances qui est posée à la veille des législatives. A la droite, bien sûr. Mais aussi à la gauche. Et principalement au Parti socialiste. En clair, le PS peut-il passer des accords programmatiques ou électoraux avec des formations qui auront voté "non" au référendum, comme le PC, par exemple ? Joli sujet de débat pour le congrès de Bordeaux qui doit aborder, entre autres, les questions de stratégie...

Jean-Pierre Bedeï

du Congrès au peuple

Après le Congrès, le référendum. La ratification du traité de l'Union européenne, signé à Maastricht, ne pouvait être effectuée qu'en deux temps, puisque notre Constitution stipule qu'un traité ne peut être ratifié s'il déroge à cette loi fondamentale.

Le président de la République avait donc le choix des armes pour chacune des étapes, référendaire ou parlementaire. Optant pour la discussion par les représentants du peuple en vue de la réforme constitutionnelle, et pour la consultation populaire en vue de la ratification elle-même, le chef de l'Etat a pu jouer sur deux registres à la fois. Et avec bonheur jusqu'à présent.

La discussion du texte de révision constitutionnelle a contribué à revaloriser le travail parlementaire, d'autant que députés et sénateurs ont fait de multiples ajouts au texte initial. "Il a été précisé, il a été amélioré, il a été enrichi," a reconnu Pierre Bérégovoy.

C'est sur une valorisation des droits des parlements nationaux que le texte apporte des novations. Ainsi (voir p. 6), les articles 54 et 88-4 du nouveau texte permettent à nos élus, au Sénat comme à l'Assemblée, de donner désormais leurs avis sur les textes internationaux et les actes communautaires touchant à notre législation. Sautant sur l'occasion, Pierre Mazeaud (RPR), qui n'a pas daigné voter le texte au Congrès, n'hésite pas à s'en servir...

Autre sera le destin du texte du traité. Les électeurs ne se prononceront que par oui ou non. D'ailleurs, aurait-il été possible d'amender le texte d'un compromis entre douze pays ? Mais n'est-il pas indispensable d'engager le peuple sur un tel choix d'avenir ?

L. C.-S.

Le car pour Paris

Cela fait maintenant 14 ans que j'ai été pour la première fois élu député. Pourtant, quand je monte, ce mardi 23 juin, à la tribune du Congrès de Versailles, quand je m'installe devant les micros pour m'adresser à la représentation nationale, j'éprouve -comme beaucoup d'autres parlementaires- une émotion.

Le lieu ? Sans doute. Mais le Palais-Bourbon n'est pas moins solennel.

La rareté et le cérémonial ? Bien sûr. Il est légitime que, pour réviser la Constitution, on doive respecter -même si elle paraît parfois surannée- une certaine lourdeur.

Le but ? Là est l'essentiel. Nous avançons un pas de plus vers l'union européenne. Rien ne s'oppose désormais à la ratification du traité par le peuple.

Dans mon propos, je cite Victor Hugo et son discours prophétique de 1849 au congrès de la paix : "Un jour viendra où le fracas des armes en Europe cèdera la place à la loi des votes." C'était alors un songe creux. Demain, au moins parmi les pays membres de l'Union européenne, telle sera notre loi.

Je me méfie des clichés : le ruban de la route est toujours long, l'horizon en général vaste, et le jeu de rugby viril. De même, combien de journées prétendument "historiques" ! Oui, mais, cette fois-là, ce mardi-là, à Versailles, c'est vrai.

L'histoire se fait. Pendant ce temps, le RPR a préféré reprendre le car pour Paris.

Laurent Fabius

◆ SUPER PHENIX ◆

Le Bureau exécutif a étudié les questions soulevées par l'éventuel redémarrage de Super Phenix. Il considère que les éléments de sécurité ne sont pas réunis pour ce redémarrage et il demande qu'il soit procédé à de nouvelles investigations et à une information publique et contradictoire.

Communiqué adopté par le B.E. du 24 juin 1992

LA CONSTITUTION REVISEE

Voici le texte de la loi constitutionnelle votée par le congrès du Parlement.

ARTICLE 1ER

Après le premier alinéa de L'ARTICLE 2 *de la Constitution du 4 octobre 1958, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :*
"La langue de la République est le français."

ARTICLE 2

L'ARTICLE 54 *de la Constitution est ainsi rédigé :*
"ART. 54 - Si le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, par le premier ministre, par le président de l'une ou l'autre assemblée ou par soixante députés ou soixante sénateurs, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution."

ARTICLE 3

La dernière phrase de L'ARTICLE 74 *de la Constitution est remplacée par deux alinéas ainsi rédigés :*
"Les statuts des territoires d'outre-mer sont fixés par des lois organiques qui définissent, notamment, les compétences de leurs institutions propres, et modifiés, dans la même forme, après consultation de l'assemblée territoriale intéressée.
Les autres modalités de leur organisation particulière sont définies et modifiées par la loi après consultation de l'assemblée territoriale intéressée."

ARTICLE 4

LES TITRES XIV ET XV *de la Constitution deviennent respectivement* LES TITRES XV ET XVI.

ARTICLE 5

Il est inséré, dans la Constitution, un nouveau titre XIV ainsi rédigé.

TITRE XIV

"DES COMMUNAUTES EUROPEENNES ET DE L'UNION EUROPEENNE"

• ART. 88-1 - La République participe aux communautés européennes et à l'Union européenne, constituées d'Etats qui ont choisi librement, en vertu des traités qui les ont instituées, d'exercer en commun certaines de leurs compétences.
• ART. 88-2 - Sous réserve de réciprocité et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, la France consent aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne ainsi qu'à la détermination des règles relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres de la Communauté européenne.
• ART. 88-3 - Sous réserve de réciprocité et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France.
Ces citoyens ne peuvent exercer les fonctions de maire ou d'adjoint ni participer à la désignation des électeurs sénatoriaux et à l'élection des sénateurs. Une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées détermine les conditions d'application du présent article.
• ART. 88-4 - Le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au conseil des communautés, les propositons d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative.
"Pendant les sessions ou en dehors d'elles, des résolutions peuvent être votées dans le cadre du présent article, selon des modalités déterminées par le règlement de chaque assemblée."

pour ou contre l'Europe : deux conceptions de la nation

Les adversaires de Maastricht s'arc-boutent sur l'idée nationale. Mais ont-ils conscience que le traité d'union européenne s'inspire davantage de la conception française de la nation, contractuelle et universelle, que des nationalismes ethniques montants ?

Le processus de ratification du traité de Maastricht, après que le "oui" irlandais est venu contrebalancer le "non" danois, revient sur de meilleurs rails. Depuis qu'il est lancé, on a vu les adversaires de Maastricht tenter de cristalliser le débat dans leurs pays respectifs sur les points du traité qui provoquent le plus d'appréhension nationale : en Allemagne, la disparition du mark ; en France, le droit de vote des communautaires ; au Danemark, la politique étrangère commune ; en Irlande, l'avortement. On s'aperçoit aisément que, ce qui prime, ce ne sont pas leur



Commandation-Jaire

importance relative dans la construction européenne qui sortira de Maastricht -l'avancée est grande là, fort timide ici- mais les facteurs historiques et culturels qui affectent chaque nation.
On ne s'étonnera donc pas que les peurs allemandes se concentrent sur la perte de la monnaie (les Allemands ont intériorisé depuis l'aventure barbare nazie que leur santé politique est liée à celle du mark), les effrois danois sur la dépendance diplomatique (à l'égard d'un voisin allemand qui, à plusieurs reprises, notamment pendant la dernière guerre, a cherché à le soumettre à ses vues), les craintes irlandaises sur la perte de son identité catholique. Ni que la question de la nationalité et de la citoyenneté n'aient un tel écho en France.
Si l'on s'en tient au volume du chapitre sur "la citoyenneté de l'Union", il n'occupe guère plus de 1% du traité. Mais les conditions politiques qui entouraient sa négociation (dislocation d'une Europe de l'Est, centrale et balkanique, génératrice de conflits) font que la constitution d'un "patriotisme européen" en imprègne bien d'autres aspects.

HEREDITE OU DESTIN COMMUN

Schématiquement, deux conceptions de la nationalité s'opposent : l'une, dite à la française, fondée selon l'expression de Renan sur "la volonté commune" ; l'autre, à l'allemande, fondée sur l'appartenance ethnique. "En Allemagne, le patriotisme s'est toujours fondé, en première ligne, sur un sentiment d'appartenance à un peuple formé par la descendance et le sang...



En France, en revanche, le patriotisme se lie davantage à l'expérience d'un destin commun et à la volonté d'agir en commun", remarque l'universitaire allemand Rudolph von Thadden. Cette idée se combine avec la volonté d'une portée universelle qui peut, certes, dégénérer en arrogance et en impérialisme, mais qui, dans ses meilleurs moments (des idées de liberté de la Révolution française au droit d'ingérence), a constitué le plus positif du message français.

DIVERSITE EUROPEENNE

En Europe, aujourd'hui, on peut voir ces deux conceptions à l'œuvre.
Les détracteurs d'une Europe trop supranationale ou fédérative à leur goût prennent souvent appui sur la montée des nationalismes dans l'Europe post-communiste. Ils opposent les vieilles nations immémoriales (la Russie) aux constructions politiques abstraites (l'URSS), comme ils opposent chacune des nations du vieux continent à une Europe congénitalement technocratique. Mais, contrairement à ce qu'on a pu croire hâtivement, il s'agit moins de montée de nations (sinon au sens de l'ancien régime, qui distinguait nation provençale, picarde, bretonne...) que d'ethnies. C'est vrai dans l'empire qui fut russe avant d'être soviétique. L'exemple le plus parlant des progrès de cette conception ethnique de la nation est la partition de la Tchécoslovaquie actuelle. Ce qui est en train de se désagréger ne date pas de l'entrée des chars russes à Prague : l'Etat tchécoslovaque, né en 1918, est l'idée de réformistes démocrates. Masaryk, son premier président, l'artisan du rapprochement entre Tchèques et Slovaques, l'avait porté sur les fronts baptismaux et Benès, son successeur, a résisté au dépeçage nazi. Ironie de l'histoire : la Slovaquie ne se proclamera Etat indépendant, "le plus antisémite du monde", qu'à l'ombre du protecteur nazi. Et la deuxième République tchécoslovaque renaîtra en 1945 des cendres hitlériennes avant que le coup de Prague ne la transforme en démocratie populaire, sous orbite stalinienne.

CONTRE LA DERIVE ETHNIQUE

Maastricht apparaît comme une réplique à cette dérive ethnique dont on comprend qu'elle soulève d'aise les partisans de Le Pen ou de De Villiers, moins qu'elle impressionne à gauche, et qui ne se confond pas avec l'identité culturelle de tel ou tel peuple qui n'est pas obligé de choisir le développement séparé. Du traité de Rome à Maastricht, en passant par l'acte unique, la progression certes est logique. Mais Maastricht n'en demeure pas moins un saut qualitatif de l'économique au politique. Les mots ont aussi leur importance : le traité dit de Maastricht s'intitule en fait "Traité sur l'union européenne" et la forme de cette union gêne plus sûrement ses adversaires que l'espace économique que l'acte unique enracine. Il n'est que d'entendre Philippe Séguin, le plus clair sur cette question, qui récuse toute idée de citoyenneté jusque dans la monnaie. On a beaucoup souligné, et à juste titre, sa force économique, on a moins relevé qu'une monnaie unique constituera un élément de citoyenneté, ce qu'une monnaie commune, réduite à des actes financiers et quasiment exclue de la vie quotidienne, ne saurait prétendre.

MAASTRICHT : UNE CONCEPTION FRANÇAISE DE LA CITOYENNETE

La citoyenneté issue de la construction d'un ensemble multinational comme l'Europe est bien davantage proche de la conception française que de l'allemande. Les Allemands eux-mêmes ne s'y trompent pas. Dans une très intéressante interview à "Libération", Peter Glotz affirme que "la population allemande se trouve à un moment historique : c'est peut-être la dernière fois que les Allemands sont prêts à adhérer au vieux consensus européen, celui de Kohl, de Schmidt et de Brandt." La première et peut-être dernière fois dans leur histoire qu'ils sont prêts à un partage de citoyenneté avec d'autres qui n'ont pas la même appartenance ethnique que la leur. Sinon ? "Si le processus d'intégration européenne échouait, cela renforcerait le nationalisme en Allemagne", ajoute l'ancien secrétaire général du SPD, pour qui Maastricht marquera le début ou la fin de l'intégration européenne. Dans un colloque international organisé à Belfort sur le thème "Nations et citoyens", en octobre 1988, Jean-Pierre Chevènement notait que "le concept (français) de la nation est un concept contractuel et universel". C'est sans doute la raison pour laquelle les Français ne suivront pas l'ancien ministre de la Défense dans son refus de Maastricht. Volonté d'association librement choisie, l'union européenne qu'on nous propose d'édifier ne nous a pas été imposée par petits bouts et en catimini. L'Europe des chefs d'Etat n'est pas celle des princes. Ne serait-ce que parce qu'elle inscrit dans sa "communauté d'idées", suivant le mot de Fustel de Coulanges, la démocratie représentative. Mais, en proposant aux suffrages des Français le traité de Maastricht, le président de la République s'évertue à sceller le contrat. Il serait assez vain d'opposer à l'Europe du traité de Maastricht, une Europe citoyenne si les citoyens le ratifient.

Bernard Chaouat

◀ *Après le "non" danois, le "oui" irlandais remet la ratification du traité sur les rails.*

quel Parti socialiste européen ?

La question tombait on ne peut mieux pour ce quatrième mardi du programme du PS, le jour même où le Congrès, réuni à Versailles, adoptait, à une écrasante majorité, la révision constitutionnelle.

Michel Charzat, en ouverture de débat, rappelait qu'une des dispositions novatrices de réforme du fonctionnement du PS français portait sur la présence au nouveau conseil national de représentants des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté, avec voix consultative. Un premier geste vers la constitution d'une grande force socialiste, pluraliste et démocratique, que les socialistes français appellent de leurs vœux. La tâche n'est pas simple, si elle semble s'imposer aujourd'hui.

Gérard Collomb a analysé la crise qui touche l'ensemble des formations politiques, et notamment les partis de gauche, dans nos démocraties, liée à celle de l'Etat-nation. L'Europe, a-t-il poursuivi, peut être le lieu qui redonne sa légitimité au pouvoir politique.

D'où la nécessité de réfléchir à une articulation des partis existants et d'avancer des propositions communes pour permettre à la gauche, comme l'a souligné Gérard Fuchs, de peser sur les décisions politiques et d'assurer un réel contrôle démocratique dans la Communauté.

Des sociologues, tels Pierre Rosanvallon et Michel Maffesoli, se sont interrogés sur l'idée même de parti européen, la création d'un espace public européen ou d'une structure plus vaste permettant l'harmonisation conflictuelle entre les cultures leur paraissant, dans l'immédiat, correspondre mieux au déficit de représentation et de délibération des partis comme à la fragmentation en cours, selon eux, des sociétés européennes.

Les représentants du PDS italien et du SPD allemand devaient appuyer l'idée de la construction d'un PS européen, soulignant les questions qu'elle pose. Adhésion individuelle à l'échelon supplémentaire de décision ? Rassemblement des PS de la CE ou de ceux de l'AELE ? Comment y associer les forces de gauche des pays d'Europe centrale ? Programme ou simple majorité d'idées sur de grands thèmes ? Autant de questions ouvertes, qui devront trouver leur réponse en avançant.

G.T.

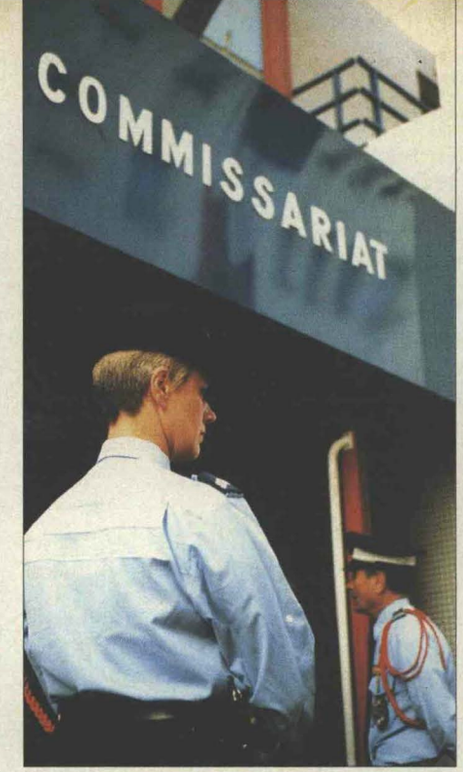

que devient le service public ?

Le service public était au centre des débats des mardis du programme organisés par le PS le 16 juin. Une occasion aussi de mieux définir la société d'économie mixte.

Cadrant la discussion, Michel Charzat, secrétaire national chargé du programme, a souligné que si, depuis leur aggiornamento du congrès de l'Arche, les socialistes reconnaissent le marché comme un élément indispensable d'une économie efficace, ils affirment également que des strictes limites doivent lui être assignées et que certains domaines ne sauraient sans danger être abandonnés à sa seule loi.

"Le marché, par essence myope, doit être encadré, a-t-il expliqué. Voilà pourquoi les socialistes appellent de leurs vœux une économie mixte et un renouveau du service public."

Pour André Gauron, secrétaire général du groupe des experts du PS, "les missions traditionnelles de l'Etat n'ont pas changé, mais les façons dont il peut les exercer ont été modifiées par le primat des valeurs fondées sur le marché et la concurrence par rapport à celles fondant l'appartenance à une communauté politique qu'elles ont parfois occultée." "Chacun souhaite davantage d'équipements publics et des services publics qui fonctionnent mieux mais, dans le même temps, chacun souhaite payer moins d'impôt", a-t-il constaté. Et André Gauron de s'interroger : "Dans une économie mixte, le marché est organisé. La question est de savoir si les corrections apportées doivent se faire par le biais du marché lui-même ou par les politiques publiques."

Jean-Claude Delarue, président de SOS-Environnement, a reconnu que l'Etat avait engagé sa modernisation mais a déploré qu'il "démissionne trop souvent", notamment face aux féodalités locales et aux pratiques de passe-droits.

Jean Leca, président du Conseil scientifique de l'évaluation des politiques publiques, a insisté sur le fait que l'évaluation ne remplacera jamais le choix politique, mais qu'elle peut permettre aux acteurs politiques de mieux apprécier les conséquences de leurs actions.

Michel Delebarre, ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, a rappelé que le contexte dans lequel l'Etat doit exercer son rôle a profondément changé avec les lois de décentralisation. Il a ajouté : "L'Etat doit devenir plus proche des citoyens et, pour cela, déconcentrer son action."

RAPPROCHER L'ETAT DES CITOYENS

Une position approuvée par François Loncle, secrétaire d'Etat à la Ville : "Il convient d'entreprendre une déconcentration réelle tout en plaçant l'Etat en première ligne dans les trois secteurs essentiels que sont l'école, la sécurité et la justice, auxquels il convient d'adjoindre celui des transports."

Enfin, Jacques Fournier, président de la SNCF, a souligné la nécessité d'une correspondance entre service public et secteur public afin de défendre des valeurs mais aussi pour des considérations de politique industrielle ainsi que pour préserver les interêts stratégiques nationaux. Pour lui, il faut moderniser le service public et agir, en Europe, pour sa promotion.

J.-P.B.

LES MARDIS DU PROGRAMME

■ QUEL AVENIR POUR LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS ? ■

Le Parti socialiste poursuit la préparation du programme avec une soirée-débat sur l'avenir du système éducatif français.
Avec la participation de Michel Charzat, secrétaire national du PS chargé du programme ; Gérard Collomb, secrétaire général de la fondation Jean-Jaurès ; Philippe Delmas, auteur du "Maître des horloges" ; Laurent Fabius, premier secrétaire du PS ; Sylvie François, secrétaire nationale du PS à l'Education ; Dominique Gambier, délégué national du PS, chargé de l'Enseignement supérieur ; Jean Glavany, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique ; Françoise Louÿs, proviseur du lycée Paul-Eluard ; Antoine Prost, historien ; Bertrantd Schwarz, président de l'association "Moderniser sans exclure".

Mardi 30 juin, de 19 h à 22 h,
Hôtel Lutétia,
47 bld Raspail 75007 Paris.
☎ 45.56.79.42

SUPPRESSIONS D'EMPLOI

l'entreprise doit gérer ses licenciements

Le groupe Usinor-Sacilor a annoncé un sureffectif de 8.000 postes à résorber en trois ans. Comment programmer des suppressions d'emplois qui ne soient pas inhumaines ? Réponse d'un responsable, Jean-Claude Georges-François.

Les licenciements ne sont-ils pas devenus banals, presque une condition de la modernisation des entreprises ?

Jean-Claude Georges-François, directeur des Affaires sociales et du Développement régional d'Usinor-Sacilor. Dans les années 1984-1987, lors des grandes restructurations dans la sidérurgie, nous avions programmé un rythme annuel de départs de l'ordre de 12%. Ce rythme est passé à 7% de 1987 à 1990 et il est, aujourd'hui, de 3 à 3,5%. La suppression des emplois est un des éléments constitutifs des gains de productivité, mais ce n'est pas le seul. Elle en représente rarement plus de 40%. Lorsque nous nous séparons de personnel, nous nous préoccupons surtout de l'aspect "accompagnement social". Faire sortir quelqu'un de l'entreprise ne doit pas être gratuit. Il faut que cela coûte, y compris en termes financiers, d'autant plus que nous ne pratiquons pas de licenciements secs.

Comment préparez-vous les suppressions d'effectifs ?

Nous anticipons grâce à une gestion prévisionnelle des emplois sur trois ans. Elle permet déjà à tous ceux dont le secteur d'activité risque d'être concerné de mieux se préparer par des actions de formation (la part de notre masse salariale consacrée à la formation est de 7% soit 1,4 milliard) et de requalification.

En 1990, nous avons négocié et signé avec quatre organisations syndicales une convention sur l'emploi. Nous avons pris l'engagement de proposer à toutes les personnes dont l'emploi est supprimé une mutation dans le groupe, systématiquement pour le personnel âgé, et chaque fois que possible pour les autres, cela avant de leur offrir un reclassement à l'extérieur. Nous ne faisons sortir personne de l'entreprise sans lui avoir fait au préalable deux offres d'emploi. Si la personne concernée n'accepte aucune de ces propositions, nous la mettons en congé de réorientation professionnelle (il s'agit de congé de conversion largement amélioré) pendant sept mois. Durant cette période, nous nous engageons à lui faire une troisième offre. C'est seulement au terme de ces sept mois, si le salarié n'a accepté aucun emploi proposé, qu'il est licencié. Si une personne reclassée est licenciée de sa nouvelle entreprise pour des raisons économiques pendant les deux années qui suivent, nous mettons à nouveau nos structures de reclassement à sa disposition.

Nous nous sommes fixés des contraintes, qui coûtent cher, pour que la suppression d'un emploi ne soit pas un acte facile mais corresponde à une nécessité calculée. C'est l'entreprise qui assume ses sureffectifs et le personnel qu'elle a à reclasser à l'extérieur.

Demain, qu'en sera-t-il de la stabilité de l'emploi ?

On ne peut raisonnablement envisager la vie à long terme d'une entreprise, fondée sur une recherche permanente de la productivité, que si l'on traite convenablement et correctement non seulement les gens qui restent à l'intérieur de l'entreprise mais également ceux qui en sortent. Nous sommes condamnés à supprimer des emplois. Notre volonté est d'essayer de dédramatiser, autant que faire se peut, le fait que les gens sortent de l'entreprise. Il faut les aider à avoir les yeux ouverts et à s'adapter. Dans les temps à venir, il est probable que les gens doivent travailler, au cours de leur existence professionnelle, au moins dans deux ou trois entreprises. Il faut les préparer à ces changements successifs.

Propos recueillis par C.L.

■ LE FINANCEMENT ■ DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Les partenaires sociaux se sont retrouvés une troisième fois mardi soir pour tenter de renflouer les caisses de l'Unedic. Mais, cette fois, ils ont discuté en connaissance de cause, chiffres en mains.

L'allocation unique dégressive, envisagée par le patronat, rapporterait trois milliards la première année, six la deuxième, neuf la troisième : elle lie la durée de perception de l'allocation à la durée de cotisation et, au bout de six mois, fait diminuer son montant de 15% tous les trois mois. Mais 112.000 allocataires y perdraient leurs droits et les syndicats n'en veulent pas.

Le versement de six mois de salaire brut à l'Unedic pour tout licenciement de salarié de plus de cinquante-cinq ans -que Martine Aubry a fait adopter par l'Assemblée à titre conservatoire- fournirait 1,4 milliard. Le versement de trois mois de salaire brut pour le licenciement de salariés âgés de 50 à 55 ans, demandé par la CFDT, rapporterait un milliard.

Ce sera sans doute vers un panachage de ces différentes mesures que les partenaires sociaux se dirigeront.

M.G.

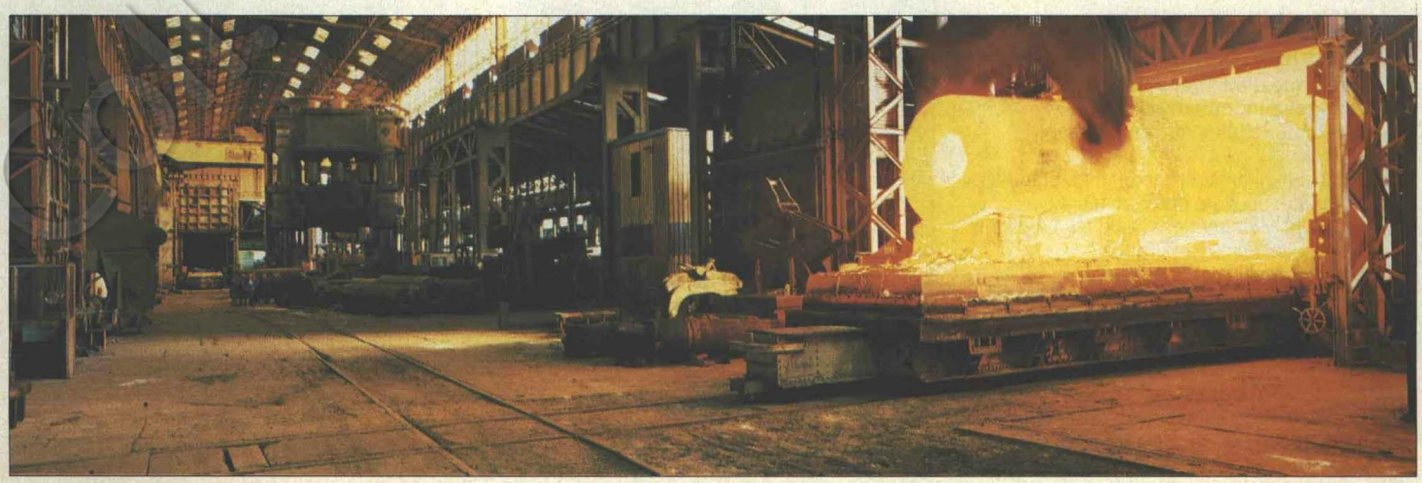

BREF... EN BREF... EN

■ **35.000 élèves de moins, soit 0,5%, dans les écoles maternelles et primaires aux deux prochaines rentrées. Cette projection du ministère de l'Education nationale prévoit aussi que 99,5% des trois ans seront scolarisés à la rentrée 1992. Ils sont 98,8% cette année.**

■ En 1960-1961, le premier degré comptait deux fois plus d'élèves que le second. En 1990-1991, maternelles et primaires scolarisent 49% des enfants, le second 40%. Ces chiffres résument la révolution éducative des trente dernières années.

■ **En 1991, 39.702 maîtres auxiliaires étaient en poste dans les collèges et lycées. L'accroissement (1.694) est moindre qu'en 1990 (3.300), 1989 (5.200) et 1988 (7.100).**

■ 40.02.02.33 : les femmes victimes de violence dans leur couple disposent désormais d'une permanence téléphonique mise à leur disposition par le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes. Deux millions de femmes seraient concernées.

■ **La production industrielle des USA a progressé de 0,6% en mai, les mises en chantier de 11%. La productivité a augmenté de 2,7% au premier trimestre. Mais les importations ont augmenté, elles aussi, de 1,6% en avril, entraînant une détérioration du commerce extérieur. Le déficit avoisine les 7 milliards de dollars en avril, contre 5,58 en mars.**

■ La production industrielle de la France a augmenté de 1,5% en avril, grâce, surtout, à la production d'énergie. La production manufacturière s'est contentée d'une hausse de 0,4%.

■ **Un tiers des 75.000 emplois de l'industrie de l'armement seraient appelés à disparaître d'ici à trois ans : résultat de la chute des ventes d'armes et de la baisse des crédits militaires.**

■ L'introduction de l'intéressement a peu pesé sur les hausses de salaire entre 1987 et 1991 dans les PME : les primes, quand elles existaient, se sont ajoutées aux rémunérations et ont été sans incidence sur les accords salariaux signés en 1990 / 1991. En revanche, les établissements de plus de 500 salariés qui ont introduit l'intéressement ont accordé des hausses de salaire très inférieures de 1987 à 1991.

■ **La CFDT demande que le SMIC soit revalorisé d'au moins 2,5% le 1/7. C'est l'augmentation moyenne dont ont bénéficié les autres salariés.**

■ Les 8.000 habitants du canton de Montmirail, dans la Marne, peuvent dorénavant règler une facture EDF ou requérir l'aide d'un avocat dans le premier "Pims" de France. Le Point information multiservices regroupe des services publics et privés tendant à disparaître en milieu rural.

■ **Les entretiens Condorcet, qui se dérouleront du 22 au 24 septembre (Cité des sciences et de l'industrie de Paris), auront cette année pour thème l'entreprise, la formation et la qualification.**

"Les paysans sont comme saint Thomas"

Dernière née des organisations agricoles, la coordination rurale sert d'exutoire au mal-être paysan, après l'annonce d'une réforme de la politique agricole trop longtemps retardée.

Bloquer Paris. Le symbole était fort. Mais la coordination rurale, à l'initiative de cette manifestation, n'a, dans la nuit du 22 au 23, que très partiellement tenu son objectif. Quelques barrages seulement aux abords de la capitale. Est-ce à dire que le mouvement s'essouffle ? Il serait prématuré de l'affirmer, tant il est vrai que la nature même de cette nouvelle organisation agricole est multiple.

Sur le plan politique et syndical, elle groupe avant tout des militants issus du MODEF et de la FFA, deux syndicats peu représentatifs au plan national, l'un proche des communistes, l'autre du Front national. Mais, de fait, son influence est bien supérieure : nombreux sont les paysans dûment encartés à la FNSEA et au CNJA, représentatifs, eux, de plus des deux tiers des actifs agricoles, qui ont répondu à ces mots d'ordres. L'occasion était trop belle de faire ressortir toute la rancœur accumulée ces quinze dernières années. Louis Mermaz ne s'y trompe d'ailleurs pas : "La grande difficulté est de se faire comprendre", a-t-il déclaré devant la commission nationale agricole du PS, le 23 juin dernier. Et le ministre de l'Agriculture d'ajouter : "Les agriculteurs quittent un sytème qu'ils connaissent, avec tous ses défauts, et ont l'impression de plonger dans l'inconnu. D'où leur inquiétude."

Il est vrai que la réforme de la politique agricole commune, décidée par les Douze le 21 mai dernier, représente une véritable révolution pour les campagnes. Depuis 1962 et jusqu'à aujourd'hui, les mécanismes de soutien à l'activité agricole étaient pour l'essentiel centrés sur les prix. Dorénavant, il s'agira de moins soutenir les prix et de davantage subventionner le revenu. En d'autres termes : les hommes et non plus les produits.

UNE VERITABLE REVOLUTION

La donne est donc radicalement différente et la réforme impérative. Mezza vocce, les dirigeants syndicaux s'accordent à reconnaître la justesse des nouveaux mécanismes, qui interviendront en 1993, et s'emploient à en négocier les modalités et les mesures nationales d'accompagnement. Dans les rangs même de l'opposition parlementaire, nombreux sont ceux qui auraient accepté une telle réforme, ce qui ne les a pas empêchés de voter une motion de censure à l'Assemblée. Résultat : nombreux sont les agriculteurs qui ne se reconnaissent pas dans leurs représentants traditionnels et qui, sous couvert d'un mouvement extrêmiste et poujadiste, cherchent à dénoncer le double langage dont ils se sentent les otages. Il aura fallu près de dix ans à la FNSEA pour accepter le principe même de la maîtrise des productions, dix ans également pour accepter de reconnaître les fonctions d'agent rural remplies par les agriculteurs. Un retard de clairvoyance, ou tout simplement de courage politique, qu'il payent aujourd'hui en voyant leurs troupes leur échapper. "Les paysans sont aujourd'hui comme saint Thomas." La formule est de Louis Mermaz et elle a de fortes chances d'être valable longtemps encore.

Philippe Navarro

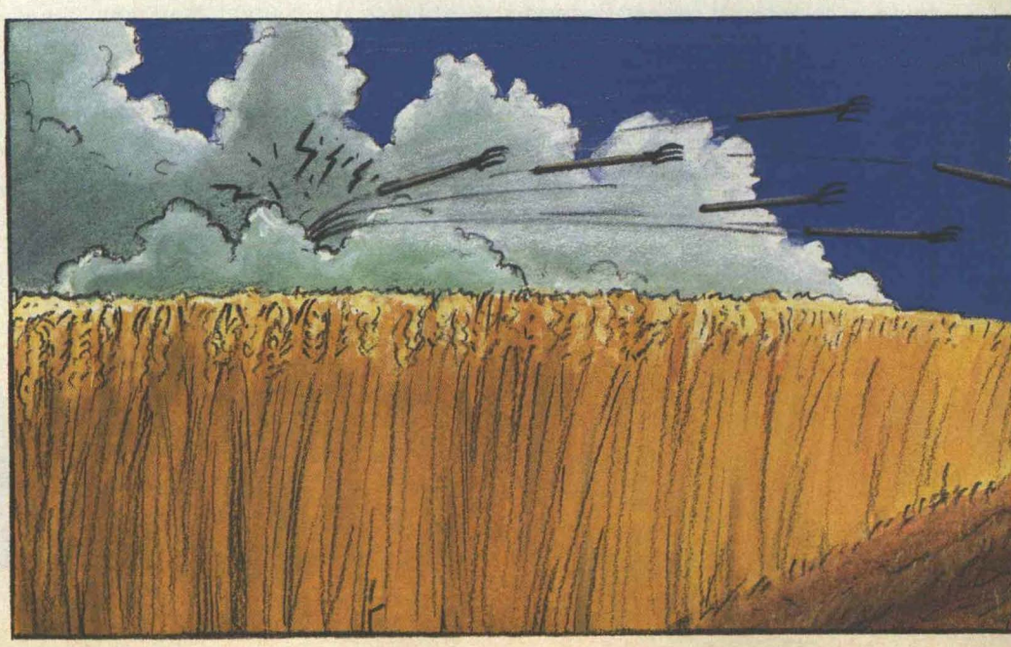

DOSSIER

Le monde rural est sans cesse réduit à la portion congrue en termes de population. On s'intéresse à lui surtout quand les agriculteurs s'avancent, parfois violemment, sur le devant de la scène. Une fois encore, ils ont volé la vedette, en provoquant l'annulation des assises du monde rural. Mais les questions demeurent. Et, dans des petites communes du Limousin, le développement est un combat quotidien.

Des campagnes et des hommes

Difficile de trouver une définition du monde rural : là, sans doute où les arbres sont plus nombreux que les hommes. Ce monde-là, c'est 80% du territoire, mais seulement 20% de la population française. Il a peu d'atouts pour faire entendre sa voix : "Mettre du fric là où il y a peu d'habitants, c'est mettre du fric là où il y a peu d'électeurs. Cette logique est celle de de l'Etat comme des collectivités locales", entend-on souvent. L'urgence, selon Robert Savy, président du conseil régional du Limousin, est "de prendre conscience que la cohésion nationale est en jeu. L'Europe ne peut pas se faire avec un petit morceau de France. Il y a danger d'exclusion territoriale." Les lois de décentralisation n'ont pas réglé les difficultés des territoires ruraux. Le réflexe centralisateur est resté fortement ancré dans les esprits, celles des pouvoirs économiques, administratifs, intellectuels... S'éloigner de Paris ou de la ville, c'est penser que l'on déchoit, comme l'ont montré certaines réactions de délocalisés.

Concrètement, la réflexion sur l'avenir du monde rural, que devaient refléter les assises, s'oriente autour de plusieurs axes, connus depuis longtemps. L'objectif, en matière d'agriculture, est désormais de "produire moins et produire mieux", en favorisant l'extensification, la diversification (aux activités touristiques, aux cultures pour les carburants verts, à la filière bois...), le développement des productions labelisées. L'avenir du monde rural passe avant tout par le développement économique. Certains souhaiteraient que l'on crée des zones franches, concentrant aides financières et allègements fiscaux, à l'image de ce qui a été fait pour les zones de reconversion industrielle. En même temps, la pluriactivité est encouragée. Elle pourrait déboucher sur la création du satut d'actif rural. Le maintien des services est une question centrale : l'idée de centres multiservices, développant la multiactivité des agents et des permanences, est mise en avant. Mais les petites communes n'admettent pas que la gestion des services, -école, transports...- n'obéisse qu'au seul critère de la rentabilité : "Que signifie la logique économique à 5 habitants au km2 ? Quand tiendra-t-on compte du critère de l'occupation de l'espace ?", s'impatientent certains. Autre question d'envergure : celle du logement et notamment l'absence de logements à usage locatif. On envisage de donner aux collectivités locales le droit de récupérer les logements vacants et d'obliger les particuliers à des opérations d'entretien du patrimoine. Dans certains villages, seulement la moitié des logements sont occupés en permanence, 25% ne le sont jamais. D'une manière générale, la piste essentielle du développement local passe par l'intercommunalité. La possibilité ouverte par la loi d'administration territoriale de créer des communautés de communes bénéficiant d'une fiscalité propre devrait permettre de définir des territoires de vie et de coopération plus pertinents. ■

Dossier préparé par Maryline Trassard

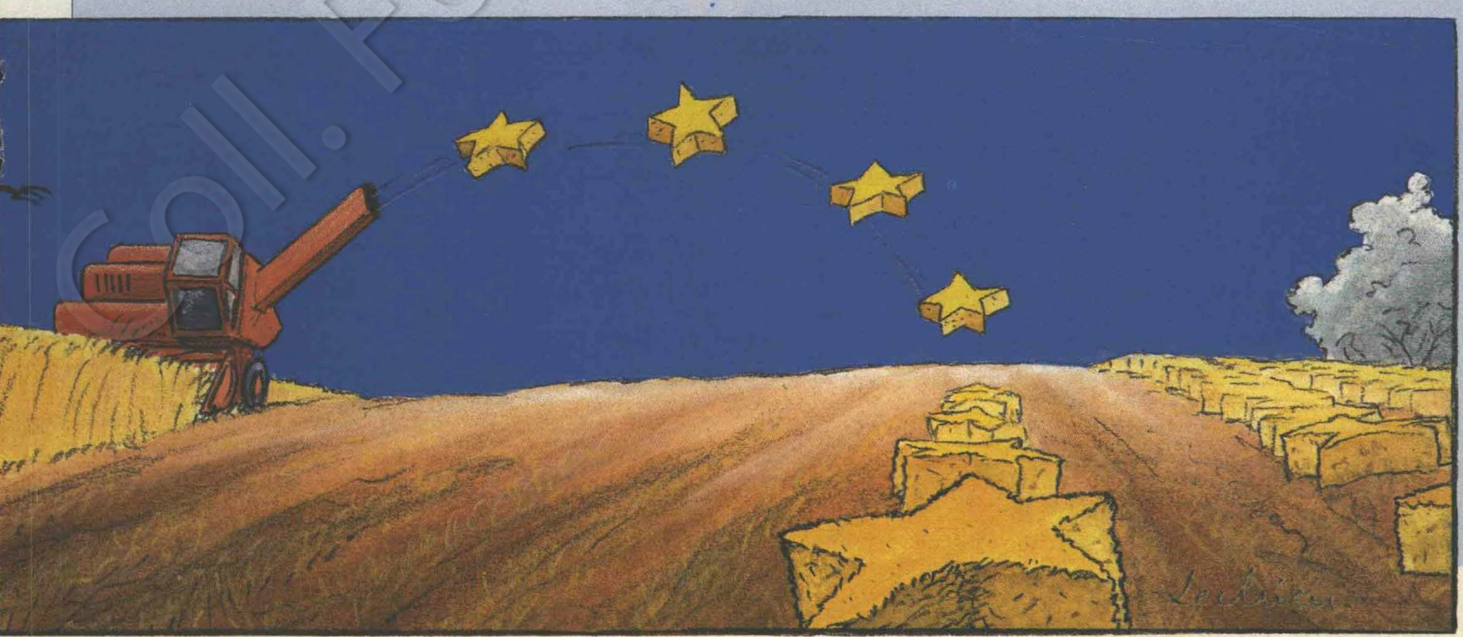

■ JEAN-PIERRE ■ BALLIGAND

L'IMAGE DU MONDE RURAL EST TERRIBLE

Le monde rural n'est-il pas le plus souvent considéré en termes négatifs ?

J.-P. Balligand, député de l'Aisne. *L'image du monde rural est terrible : elle se résume aux manifestations paysannes. Les médias ne l'évoquent que pour montrer que c'est un milieu qui se délite. Les exemples de modernité, le discours sur l'innovation ne le concernent jamais, c'est exclusivement le monde urbain. Or, il existe dans le monde rural des entreprises ultramodernes. Ainsi, BSN est le plus gros employeur de l'Aisne. Il a installé à Vervins (2.900 habitants) une unité qui emploie 300 salariés et a fait 187 MF d'investissement. On a l'impression que le modèle de développement en France est celui du monde urbain non maîtrisé, sauvage. Les valeurs d'hédonisme et de violence liées à la ville fascinent. C'est le modèle absolu que diffuse la télévision.*

La France est le dernier pays rural d'Europe, on dirait qu'elle veut rattraper le modèle des autres pays, gommer cette particularité au lieu d'essayer de travailler sur ses potentialités. La France n'est pas un maillage de villes comme les pays anglo-saxons. Elle a un tissu rural important, hyperentretenu, avec une grande hétérogénéité des modes de vie. C'est un potentiel fabuleux, c'est presque une curiosité mondiale. Il ne faut pas laisser tout cela partir, mais médiatiser les cultures régionales, autrement que sur un mode nostalgique.

Les régions prennent-elles en compte leur territoire rural ?

La plupart des régions n'ont pas établi de schémas régionaux de développement et d'aménagement. Les moyens contractualisés pour le Xe plan (contrats de plan Etat-région), pendant cinq ans, se sont focalisés sur les capitales régionales et les grandes villes. C'est le cas de Toulouse, en Midi-Pyrénées. La bonne santé des capitales n'implique pas automatiquement celle du territoire alentour.

Mais l'Etat ne fait pas non plus son boulot : dans le cadre des contrats de plan, il devrait regarder de plus près sur quels projets il engage des moyens financiers et ne pas accepter de répondre à un pot-pourri de doléances concernant les routes, les équipements. Il est le garant du maintien d'un tissu rural. Cela implique également une péréquation entre les régions riches et les régions pauvres. Sa stratégie doit être d'accompagner l'effort. C'est ce qui se passe en Allemagne, où l'Etat opère une redistribution des impôts sur les lander, au prorata de leur richesse (PIB) et du nombre de leurs habitants. C'est ainsi que la Bavière a réindustrialisé son milieu rural. On y trouve de nombreux doubles actifs qui travaillent à l'usine et à la campagne.

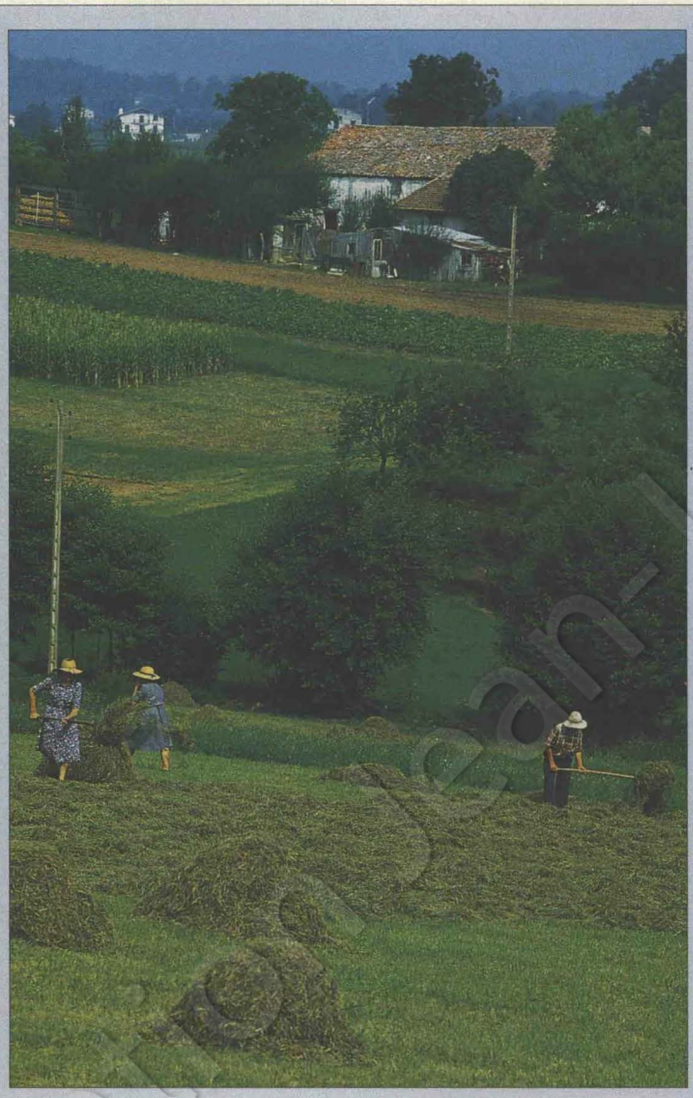

▲ *En France : "Un tissu rural hyperentretenu".*

▼ *La filière bois : une piste pour le développement ?*



Massive et grandiose. Inquiétante parfois quand, si touffue, elle laisse à peine passer la lumière. Elle s'étale, elle s'incruste. La forêt recouvre désormais la moitié du territoire des Mille-Sources (2% il y a 50 ans). Elle s'interrompt, de point en point, pour laisser apparaître, disséminés, des hameaux ou des villages, souvent silencieux Pas d'enfants autour du lavoir recouvert de tuiles moussues. Juste quelques voitures, garées. Juste là-bas, au fond, devant une façade, une silhouette dans une blouse bleue, assise, immobile.

Pourtant, l'air n'a pas le parfum de l'abandon. Mais celui du temps que l'on prend le temps de regarder passer. Après la saignée de l'exode rural, quelque chose renaît, par ici, grâce à l'entêtement de quelques amoureux du vert. François Chatoux est de ceux-là. Au dernier recensement, la commune dont il est maire a gagné cinq habitants (de 396 à 401) et l'école qui ne comptait plus qu'une douzaine d'élèves à la fin des années 70 en accueille maintenant 40. François Chatoux était parisien. Il venait là, chaque été, chez son grand-père. Diplôme d'ingénieur agronome en poche, il s'installe à Faux-la-Montagne, en 1977. Le truc de ce molosse, c'est l'agriculture. Sa carrure ne l'a pas empêché d'être une nounou, "un agent de maternage des projets", comme il dit. Premier essai : faire racheter par la commune un hôtel pour y mettre un gérant. "Il fallait reconstituer les services." Et comme, au milieu des années 80, le métier d'agriculteur nourrit à peine son homme, il diversifie.

Batailles pour la vie

Plateau de Millevaches. 5 habitants au km². La densité d'un désert. Les hommes s'en s'ont allés, la forêt s'est répandue. Mais, dans quelques villages, à cheval sur Creuse et Corrèze, une poignée d'irréductibles essaient de transformer chacun de leurs actes en étincelle de vie.

Les Chatoux améliorent l'ordinaire en proposant des tables et des chambres d'hôte. Il paraît que des clients viennent spécialement pour la tourte aux cèpes. A moins que ce ne soit par amitié pour l'épagneul qui, paisiblement allongé, garde le seuil de la maison.

François Chatoux forme le trio de tête, avec Pierre Desroziers et Bernard Coutaud, respectivement maires de Gentioux-Pigerolles et de Peyrelevade. Le premier a été parachuté dans les parages pour enseigner. Le second, diplômé d'HEC, a été élu maire de la commune à 21 ans. En 1978, fatigué des allers-retours Paris-province, il pose ses bagages à Peyrelevade, avec enfants et femme, alors assistante du groupe socialiste au Palais-Bourbon. Ils tentent, non sans déboires, de monter des entreprises.

Du SIVOM (1) (syndicat intercommunal à vocation multiple) aux demandes de subvention tous azimuts, ces élus n'ignorent aucune des ficelles du développement local. "Ou vous courez nuit et jour après les projets, ou vous payez de la matière grise pour le faire à votre place", annonce François Chatoux pour expliquer le recrutement d'un "bac plus cinq" -encore un citadin- qui prépare et gère les dossiers du SIVOM. Plus généralement, leur ligne de conduite est de dire oui aux projets, "même ceux qui paraissent les plus délirants".

C'est ainsi qu'ils ont donné un coup de main à six intrépides Parisiens débarqués, en 1984, avec une idée fixe : la création d'une entreprise de transformation du bois. "Quand Chatoux nous a vus la première fois - une bande de jeunes de 20 ans, barbus, inexpérimentés- il aurait pu rigoler. Il a tenu le bon discours : ici, on ne peut pas faire la fine bouche", raconte Olivier Davigo, toujours aussi barbu. Laissant là leurs études universitaires, les six ont préparé sur place des brevets de technicien forestier ou autres CAP d'ébéniste. Puis se sont installés dans l'atelier relais mis à leur disposition par une commune selon une procédure de location-vente. Un bâtiment de pierres au ras de la route. Mais, côté cours, c'est la campagne à perte de vue. "Au contraire de certains pionniers, soixante-huitards, nous n'avons pas voulu dire : poussez-vous les ploucs, on arrive. Notre démarche est plus pragmatique. Nous utilisons des outils modernes et l'argent n'est pas tabou." Entre tas de copeaux et monticules de sciure, ils ont tenu à mettre en application leur désir de travailler autrement : partage des tâches pénibles et large utilisation du temps partiel. Avec un appui similaire, trois entreprises se sont installées sur les six communes, permettant la création de trente emplois.

Parce que c'est beau

Venus d'ailleurs aussi, les Deschamps. Xavier était fils de commerçant à Etampes. Boucles brunes et visage tanné. Monique était fille de comptable à Lille. Blonde et pâle. Ils sont paysans jusqu'au cou, depuis 12 ans. Tout petit déjà, c'était sa vocation, à lui. Rien de plus incongru que de les trouver là, seuls, après avoir parcouru des kilomètres sans croiser âme qui vive, si ce n'est un troupeau de moutons à tête rasée. Ils ont acheté 20 hectares de terrain, "pas du bon", puis en ont loué 100 autres. Ils ont été contraints de construire leur maison, leur chalet plutôt, en bois et en kit. Impossible de trouver un toit à louer ou à acheter au village des Salles, un peu plus bas, où, pourtant, au fil des ans, les bâtiments finissent en ruine. "On ne vit pas mal, mais tous les ans on se demande comment on va payer les anuités... Ici, il vaudrait mieux embaucher des chasseurs de primes que des conducteurs de tracteur." Ils s'étaient lancés dans la production de framboises, mais, faute de temps, il a fallu renoncer. "Comme nous ne sommes pas nombreux, il faut être partout, explique Xavier, qui cumule : administrateur de coopérative, du Crédit agricole, maire adjoint de Gentioux, et qui s'attelle à monter un groupement d'employeurs. Leur richesse, c'est l'espace qu'ils gèrent. Pas défaitistes, assurent-ils. Ils sont bien ici. "Parce que c'est beau, dit leur fils qui ne semble pas souffrir outre mesure de l'absence de petits copains aux alentours.

Quelques clampins à vouloir le développement

Les Beneix, exploitant 180 hectares, sont des gens d'ici. Une activité de sélectionneur ovin les a conduits à fréquenter assidûment les salons de l'agriculture à Paris. A la quarantaine, ils avaient envie d'un peu de nouveauté. Un soir, sur son tracteur, Colette Beneix écoute une émission de France-Inter consacrée à la création d'un parcours de golf. Cela a fait tilt. "Ce n'est pas le maire qui est venu nous piquer notre terrain", précise-t-elle. Un bail de 25 ans a été signé avec le SIVOM qui a financé l'aménagement : "Un parcours naturel qui permet de conserver le cadre et de ne pas déplacer trop de m3 de terre" et qui, cadeau pour l'arrivée, surplombe un lac. Ouvert depuis un an, le golf est confié à une association, "Atmos'vert", qui gère également des gîtes et villages de vacances des communes environnantes. "Atmos'vert" fait par là même œuvre sociale en employant des Rmistes et des chômeurs de longue durée qui assurent la maintenance des équipements, mais aussi œuvre pédagogique en accueillant des stagiaires. M. Beneix s'occupe de leur encadrement et de l'entretien du terrain. Il déclare désormais une seconde activité : entrepreneur d'espaces verts. Dame Beneix se consacre, bénévolement, à l'accueil et au secrétariat du golf. Parce qu'elle y tient, à la réussite de son "produit" : "Nous avons été condamnés par tout le monde au départ, notre projet leur semblait farfelu. Quand on fait quelque chose comme cela ici, il ne faut pas le rater."

Bizarrement, les Beneix exceptés, ceux qui sont enracinés là depuis longtemps semblent nettement moins activistes que les néoruraux, comme écrasés par le poids d'une fatalité. "Les gens du coin demandent qu'on leur fiche la paix. On a l'impression qu'ils veulent crever les Creusois. Nous sommes seulement quelques clampins à vouloir le développement", estime Xavier Deschamps. Les Caunet, éleveurs à Neuvialle depuis plusieurs générations, le démentent à peine : "Nous avons du mal à accepter les nouvelles donnes. Nous ne savons que travailler pour l'exploitation. Il faut aimer le contact, pour faire autre chose..." "Nous n'avons pas envie de voir de nouvelles têtes, ajoute son épouse, une forte femme aux cheveux gris et fournis, nous devenons un peu sauvages."

Mais, en certains lieux, il y a comme comme un frémissement, un effet d'entraînement. "Avant, le seul qui ne partait pas, c'était l'idiot de la famille, tranche Annie Coutaud, responsable d'entreprise à Peyrelevade. Maintenant, des jeunes, de toute capacité intellectuelle, ont envie de rester. Les enfants des commerçants, ici, ont monté un club de théâtre, ils n'auraient pas osé il y a dix ans." Olivier Davigo n'a pas senti le poids des résistances : "On est intégré, dit-il, quand on arrive à faire des choses ensemble".

Le lien et le liant entre ces différentes strates d'habitants, c'est peut-être Télé Millevaches : une télévision de proximité qui réalise chaque mois un magazine vidéo d'information et le fait circuler ensuite, avec téléviseur et magnétoscope, de bistrots en mairies, d'écoles en maisons de retraite. Une télé qui montre des gens qui font, des gens qui sont, ceux d'à côté qu'on connaît mal et se présentent pour l'occasion, en disant : "Je m'appelle". Un reflet de la vie. Une télévision idéale, en somme. ■

(1) Le SIVOM groupe six communes (Faux-la-Montagne, Peyrelevade, Gentioux-Pigerolles, Féniers, La Villedieu, Saint-Marc-à-Loubaud) et 2.000 habitants, répartis sur 20.000 hectares.

Coup de main européen pour le plateau de Millevaches

L'accord est récent : 106 communes du plateau de Millevaches (40.000 habitants) vont bénéficier d'un programme européen "leader" de 14 millions de F. De quoi engager de nouvelles actions en matière économique (réseau de services aux entreprises, aide à leur intégration aux sites), touristique, agricole (développement de la filière bois), ainsi que l'élargissement de la diffusion de Télé Millevaches sur l'ensemble du plateau, par l'enregistrement automatique sur magnétoscope.

sida : quel dépistage ?

Le dépistage des dons du sang a été rendu obligatoire le 1er août 1985. Trop tard, démontre le drame des transfusés. Un autre débat doit être posé aujourd'hui : faut-il rendre obligatoire un test systématique? Prénuptial ? Prénatal ? Arguments.

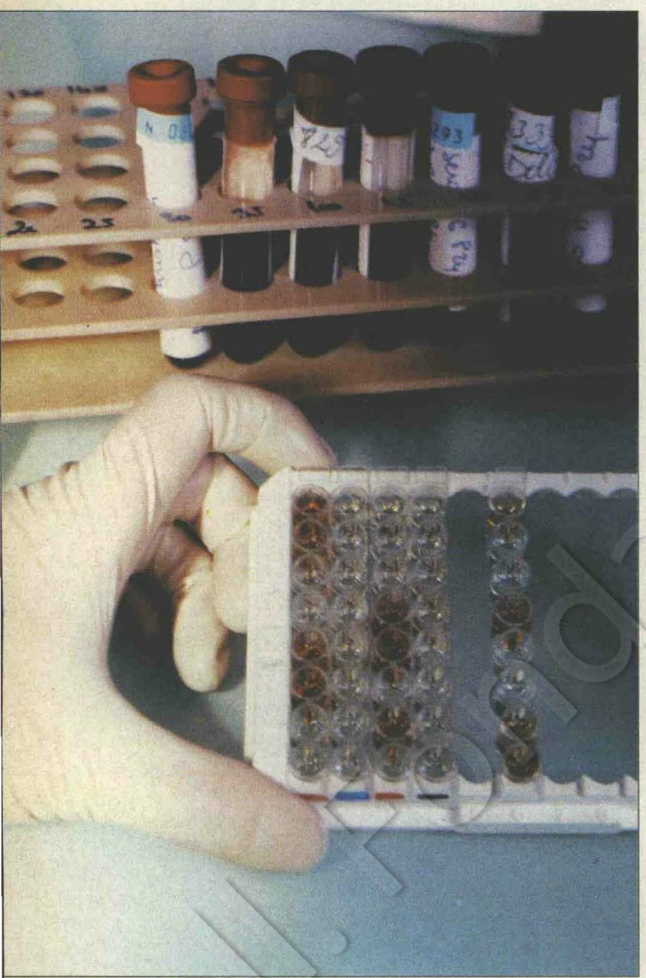

20.000 malades, 150.000 séropositifs dépistés, l'épidémie de sida croît à la puissance V. D'ici à l'an 2.000, 110 millions de personnes dans le monde seront contaminées. Face à ce fléau, médecins et autorités sanitaires sont démunis. Dans ces conditions, faut-il ou non instituer un dépistage obligatoire du virus du sida (VIH) ? Le 27 avril dernier, après avoir consulté pas moins de cinq instances de sages (1), Bernard Kouchner se prononçait contre l'obligation : "Quand on aura trouvé un traitement, que le sida sera devenu une maladie comme les autres, alors, on se dirigera vers un dépistage obligatoire." (2)

Ne risque-t-on donc pas, en ne dépistant pas, de laisser libre cours à la contamination ? "Le dépistage obligatoire est une fausse sécurité, dénonce le professeur Didier Sicard, exprimant l'avis quasi unanime des spécialistes. Obligatoire simplement à des moments donnés -mariage, grossesse- il risque d'avoir l'effet inverse de celui souhaité : rassurés, les gens cesseront de faire attention. Je me bats au contraire pour un hyperdépistage banalisé, gratuit, répété, au moindre doute." "Nous devons non pas contraindre, mais convaincre. La vraie solution est de faire prendre conscience aux gens qu'ils doivent assumer leurs responsabilités, parler à leurs partenaires", souligne Françoise Héritier-Augé, président du Conseil national du sida. "Rien ne prouve que le fait de se savoir vecteur entraîne une modification de son comportement", observe le professeur Got, du Haut Comité de santé publique, qui s'insurge : "Il est plus facile d'obliger l'individu à savoir s'il est contaminé et de transférer sur lui la responsabilité de la limitation de l'épidémie que de mettre en place des politiques ambitieuses et coûteuses d'éducation et d'information."

Instaurer un test prénuptial obligatoire ? Les adversaires de l'obligation observent que les futurs mariés ne constituent pas, de loin, la population la plus exposée et que rares sont aujourd'hui les couples qui se marient sans avoir eu de relations sexuelles. Les avis sont plus partagés sur l'obligation du test prénatal. Pourquoi créer un arsenal légal quand déjà 99% des femmes à qui on propose le test l'acceptent ?", observent les anti-obligation. "Mais plus de 20% des médecins ne le proposent pas", déplore le Pr Henrion (maternité Port-Royal, Paris). "Dans les rares hôpitaux où une enquête a été menée, aucune contamination d'enfant n'a été observée sans que la mère n'ait déjà connaissance de son état", répond le Pr Got, très sceptique sur l'utilité d'une telle obligation. "Le test est médicalement indispensable, martèle le Pr Henrion. 20% des enfants de mères contaminées développent la maladie. Mais les risques varient selon l'état clinique et sérologique. Si une femme séropositive a plus de 400 lymphocytes T4, sa grossesse ne va pas provoquer de poussée de la maladie et son enfant a peu de chances d'être contaminé. En revanche, si elle en a moins de 300, son état risque de s'aggraver, les risques de l'enfant de développer la maladie sont plus importants." "Le nombre de malades double tous les ans. On arrivera de toute façon à un dépistage obligatoire", prédit le Pr Lerat, de l'Ordre des médecins.

SECRET MEDICAL : UN IMPERATIF INDEPASSABLE

En l'absence d'obligation, la balle est dans le camp des praticiens. Fort démunis. L'infection VIH les place dans une situation d'impuissance dramatique : ils doivent à la fois annoncer à leur patient qu'il est porteur d'un virus mortel et... qu'ils ne peuvent rien pour lui. "Je propose systématiquement le test, mais j'admets qu'on le refuse", témoigne Jean-Paul Brosseau, généraliste en banlieue parisienne. On ne peut pas obliger des gens à savoir alors qu'ils ne veulent pas. Dépister la syphyllis ou la toxoplasmose n'engage qu'à un soin. Contraindre au dépistage d'une maladie qui ne se soigne pas est éthiquement plus discutable."

Véritable enjeu, la crainte de la transgression du secret médical. Tous les médecins sont confrontés à des patients contaminés qui refusent de prévenir leur partenaire. Le nœud de l'affaire : les adversaires du dépistage ont peur de violations du secret médical et des risques d'exclusion qui en découleraient. Inversement, ils ressentent confusément le fait de ne rien dire au conjoint comme une non-assistance à personne en danger. Un écartèlement dramatique. "Les patients alcooliques chauffeurs de poids lourds ne sont-ils pas aussi dangereux pour la société ? interroge Alain Bourmeau, médecin à Saint-Herblain (44). Notre rôle n'est pas différent face au sida. Nous devons faire prendre conscience aux gens de leurs responsabilités." Et briser le tabou. Considérer le sida comme une maladie comme les autres permettrait de lutter plus efficacement contre l'épidémie et de ne pas ajouter au drame d'être condamné celui d'être exclu.

Patricia Jaffray

(1) Conseil national du sida, Comité national d'éthique, Haut Comité de santé publique se sont prononcés contre. L'Ordre national des médecins et l'Académie de médecine, pour.

(2) "Impact médecin", lundi 27 avril 1992.



COMMUNAUTE EUROPEENNE

l'élargissement en question

C'est dans un climat plutôt confiant que devrait se dérouler le conseil européen de Lisbonne. Il va lancer, avec prudence, les 26 et 27 juin, le processus des nouvelles adhésions à la Communauté.

Les partisans de l'isolement, en France et ailleurs, n'auront pas eu l'occasion de se réjouir trop vite une seconde fois, comme certains le rêvaient secrètement. Les Irlandais ont massivement approuvé (69% des suffrages exprimés) le traité de l'Union européenne, le 18 juin, conscients des bénéfices qu'ils retirent déjà de la CE, mais aussi de la portée de leur vote pour l'avenir de la Communauté. Le résultat -que l'histoire de l'Irlande et les sondages laissaient prévoir- a été accueilli avec une grande satisfaction dans les capitales européennes.

Le déroulement satisfaisant du processus en France devrait permettre à François Mitterrand de rassurer ses partenaires européens, inquiets de son choix du référendum pour le mener à son terme, d'autant que les premiers sondages donnent une confortable avance au vote positif. Ce choix constitue une bonne occasion de mener le nécessaire travail d'explication des enjeux du Traité. En effet, le "non" danois a eu le mérite de mettre en lumière le déficit d'information dont souffre le traité dans la population européenne, comme le révèle un récent sondage réalisé par l'hebdomadaire "The European".

Avant la consultation française de l'automne, les députés luxembourgeois, le 2 juillet, puis leurs collègues belges, fin juillet, devraient, sans difficulté majeure, approuver Maastricht. Dans les autres pays, notamment en Grande-Bretagne et en Allemagne, où les forces antieuropéennes ont repris de la vigueur, le vote irlandais conforte les pro-Maastricht, qui devraient partout l'emporter.

C'est donc dans un climat plus confiant que les douze chefs d'Etat et de gouvernement se retrouveront, les 26 et 27 juin, pour le conseil européen de Lisbonne. Un programme chargé les attend. L'élargissement de la Communauté aux pays de l'AELE candidats à l'adhésion (Finlande, Autriche, Suisse et Suède) sera au cœur des débats.

L'approche retenue pour aborder ce dossier par les ministres des affaires étrangères réunis le 20 juin, à Luxembourg, est plus prudente que celle proposée par la commission. Jacques Delors, son président, a d'ailleurs reconnu que le "choc culturel, politique et institutionnel" qu'il avait annoncé sur ce sujet il y a deux mois n'aura pas lieu, du moins pour l'instant. L'élargissement ne débouchera donc pas avant 1996 sur un changement institutionnel profond. De simples ajustements techniques suffiront dans un premier temps.

Les négociations d'adhésion devraient commencer en 1993, dès que le processus de ratification du traité de Maastricht aura été mené à bien et si un accord de financement de la CE pour les prochaines années est trouvé à Lisbonne. Les candidats à l'adhésion devront accepter tout l'acquis communautaire, y compris les objectifs fixés pour la politique étrangère et de sécurité commune, ce qui peut être difficilement compatible avec la neutralité de certains pays.

Autre débat : le "paquet Delors 2", ou la question du financement de la Communauté pour les prochaines années. Là encore, l'évolution des dépenses devrait être plus lente que celle prévue par la commission, ce qui suscite l'inquiétude des pays en difficulté qui misent sur le doublement actuel des crédits des fonds structurels pour accéder le plus vite possible à la troisième étape de l'UEM.

Enfin, le principe de subsidiarité, qui prévoit que la CE ne doit intervenir que si elle peut être plus efficace que les pouvoirs locaux, devrait être valorisé. On sait que c'est l'une des préoccupations des Britanniques, qui vont assumer la présidence de la Communauté à partir du 1er juillet. Le souci de ne pas perturber par d'inutiles polémiques le processus de ratification en cours dominera donc ce conseil, même si les Douze doivent réaffirmer fortement leur volonté de poursuivre la construction européenne, en permettant même son élargissement plus rapidement que prévu. La partition, pacifique, de la Tchécoslovaquie, après l'éclatement sanglant de la Yougoslavie, l'y conduit plus que jamais.

G.T.

■ LES TRAVAILLISTES L'EMPORTENT EN ISRAEL ■

Explosion de joie, le soir du mardi 23 juin, au quartier général des travaillistes à Tel-Aviv, après l'annonce d'une nette victoire -non annoncée- d'Yitzhak Rabin et du bloc de gauche aux élections législatives (qui l'emportent avec 62 sièges, contre 47 à la droite).

Il y a des jours comme ça, où l'histoire va bien : ce 23 juin 1992 comptera sûrement autant pour la paix en l'Europe, avec le vote du congrès français, après le "oui" irlandais, qu'il pèsera sur la paix au Proche-Orient avec ce vote clair des Israéliens, qui rapelle la gauche au pouvoir, après 15 ans d'absence.

Cuisante défaite pour Yitzhak Shamir et le Likoud, qui laissent un pays en pleine crise économique et sociale et à la recherche d'une paix introuvable que l'ancien premier ministre n'aura pas su négocier.

La presse israélienne, comme la communauté internationale, ne s'y sont pas trompées. Toutes deux voient dans la victoire d'Yitzhak Rabin une chance et un espoir pour la paix. Yitzhak Rabin s'y est engagé. Il n'a d'autre choix que de réussir.

G.T.

L'ARCHIPEL OUBLIE

Chine : un défi au silence



Sortir le goulag chinois de l'oubli, pour garder la mémoire de ceux qui ont souffert. Comprendre le rôle de l'enfermement dans le système maoiste. Ce sont les deux raisons principales qui ont conduit Jean-Luc Domenach à dénoncer, dans un livre passionnant (1), un univers concentrationnaire dont le silence qui l'entoure renforce l'horreur.

Tous les régimes totalitaires n'enferment-ils pas ?

Tous les régimes enferment, même les plus démocratiques. Les régimes totalitaires beaucoup plus que les autres, et dans des conditions de détention dont on mesure mal l'horreur. Mais c'est surtout le rôle que joue l'enfermement dans ces régimes qui les caractérise. Ce rôle varie d'ailleurs d'un totalitarisme à l'autre.

Ainsi, l'enfermement est au cœur même des régimes nazi et soviétique. Il a permis les épurations politiques décisives pour leur maintien (les juifs en Allemagne nazie, les ennemis politiques de Staline en URSS). Il a fortement contribué, dans les deux cas, par le travail forcé, à la construction ou au développement des économies.

Curieusement, rien de tel en Chine, où l'archipel n'a été ni politiquement ni économiquement essentiel au régime.

Mao Tsé Tung n'a pas envoyé tous ses opposants dans les camps, sinon Deng Xiaoping ne serait pas là. L'apport du travail forcé n'a eu qu'une faible utilité économique, qui a décliné dès la fin des années 50. Le quadrillage de la société par le pouvoir communiste le protégeait tout autant que l'enfermement massif (qui a été deux fois plus faible, proportionnellement, qu'en URSS).

Pourquoi les dirigeants communistes chinois ont-ils consacré tant d'énergie à une entreprise peu utile à leur maintien au pouvoir ?

C'est une énigme majeure, de la part d'hommes nourris de sagesse confucéenne et connus pour leur réalisme. La réponse ne peut résider que dans leur volonté d'appliquer à l'archipel, de façon plus efficace, plus pure, les objectifs idéologiques assignés à la société tout entière.

Ils ont ainsi bâti un système de rééducation et d'éducation permanente des individus qui, plus qu'aucun autre, a approché de la perfection dans l'art de la manipulation et du lavage de cerveau. Il a contraint, par des menaces physiques et psychologiques, des millions d'hommes et de femmes, qui n'avaient d'autre choix de survie, à "avouer" leurs prétendus crimes idéologiques et à collaborer à la destruction de leur personnalité pour renaître en "hommes nouveaux". Il a imposé aux prisonniers de participer à l'exercice d'une discipline de fer que les gardiens ne relâchaient à aucun moment. Il a brisé toute solidarité entre les détenus qu'il a forcés à se dénoncer mutuellement, alors qu'ils partageaient des conditions de survie d'une rare inhumanité.

Pourtant, l'histoire de l'archipel est celle de son échec, et plus encore, celui du maoisme. D'abord, parce qu'on ne peut pas, même avec les moyens les plus pervers, déposséder totalement un homme de lui-même. Beaucoup, comme Jean Pasqualini, ont joué la comédie de la soumission en protégeant au tréfonds d'eux-mêmes leur personnalité. Ainsi s'expliquent certaines tentatives d'évasion et le courage de cette cantatrice qui, au péril de sa vie, entonna, le 25 décembre 1966, un chant de Noël.

Ensuite, parce que, contrairement au goulag soviétique, qui prospère par la répression et les délires de Staline, ceux de Mao introduisent des déséquilibres dans l'ensemble du système qui sont fatals à l'archipel chinois. La famine de 1959-1962 le frappe au ventre. La révolution culturelle, en désespérant ses

RUSSIE

le prix de la démocratie

A peine rentré d'une importante visite aux Etats-Unis et au Canada, où il était parti chercher appui, Boris Eltsine a retrouvé une situation intérieure difficile et instable.

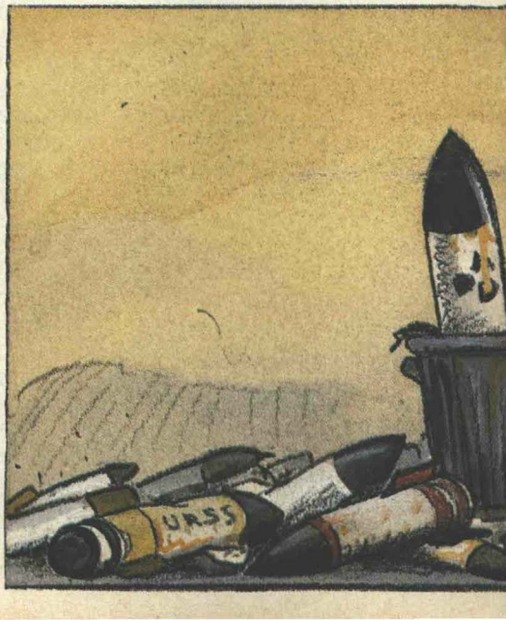

gardiens, le frappe à la tête. Avec Deng Xiaoping au pouvoir, l'archipel, tiraillé entre le maintien d'une gestion totalitaire et une normalisation à l'usage de l'Occident, vogue à la dérive, moribond. Même si quatre à cinq millions de gens y sont encore détenus.

Que révèle cette histoire de l'archipel du communisme chinois ?
Celle d'un communisme qui a accordé aux techniques d'éducation et à la soumission des individus une importance fondamentale. Staline s'est contenté de casser les gens. Les Chinois, fidèles à une tradition culturelle ancestrale qui cherche à plier l'individu à un modèle imposé, ont voulu, plus que l'obéissance, la soumission spirituelle.
L'archipel révèle aussi le caractère nationaliste et paysan du maoisme. Staline a tué la paysannerie. Mao a frappé la population urbaine, soupçonnée d'être plus sensible aux influences du large.

Pourquoi ce silence des Chinois, et particulièrement des intellectuels, sur l'horreur ?
Pour les mêmes raisons qui expliquent la nature du communisme chinois : la conception confucéenne du pouvoir, qui commande à l'individu de l'aider et de se courber devant lui, et le nationalisme, qui touche aussi les intellectuels et qui les conduit à ne pas révéler au monde extérieur même les pires tares du régime.
L'Occident a aussi sa part de responsabilité. Le souvenir du drame idéologique, social et moral provoqué par la crise du capitalisme des années 30, qui est à l'origine d'une réaction en faveur du système communiste, a poussé nombre de gens à ne pas dénoncer comme ils l'auraient dû les horreurs du goulag soviétique ou celles de l'archipel chinois...

Où va la Chine d'aujourd'hui ?
Qui le sait ? La Chine offre aujourd'hui l'image d'un système totalitaire en pleine décomposition, même s'il est encore capable de réprimer violemment, on l'a vu en 1989.
SI le PCC conserve le monopole du pouvoir, l'explosion économique capitaliste commence à imprégner la société chinoise tout entière. Une logique opposée à celle du régime se développe, rendant, à terme, le communisme impossible, mais la démocratie improbable, du moins avant longtemps. La mort de Deng Xiaoping accélèrera cet état de décomposition qui confronte la Chine à un avenir incertain.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

(1) "Chine : l'archipel oublié", Fayard, 689 p., 160 F.

BREF... EN BREF... EN

■ **Bosnie : après avoir décidé de proclamer "l'état de guerre" sur l'ensemble du territoire, en raison de l'aggravation de la situation, le ministre des Affaires étrangères a lancé un appel au Conseil de sécurité réclamant "l'usage de la force militaire pour mettre un terme à l'agression de la Serbie contre la Bosnie-Herzégovine." Il a adressé la même requête à la CSCE, à la CE et à l'UEO, ainsi qu'à James Baker. De son côté, l'ONU a suspendu ses opérations pour la réouverture de l'aéroport de Sarajevo.**

■ Dans un rapport sur la "diplomatie préventive, le maintien et le rétablissement de la paix", Boutros Boutros-Ghali propose que des forces armées soient affectées à l'ONU. François Mitterrand avait avancé l'idée "d'unités d'imposition de la paix", à propos de l'ex-Yougoslavie. Les Etats-Unis ont fait savoir leur opposition.

■ **Vaclav Klaus et Vladimir Meciar ont signé, le 20 juin, un accord pour constituer un gouvernement de coalition, présidé par Jan Strasky, pour diriger le pays jusqu'à sa partition prochaine.**

■ Une réunion extraordinaire du bureau de l'Union des partis socialistes de la CE (UPSCE) se tiendra à Bordeaux, pendant le congrès du PS, pour élire le nouveau président de l'Union. Neil Kinnock ayant retiré sa candidature, c'est le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claf, qui pourrait être élu.

Dans un monde bouleversé par l'effondrement du système communiste, la coexistence pacifique entre les deux grands en sort renforcée : le désarmement va connaître une sérieuse accélération. Mais le voyage de Boris Eltsine avait un autre but : il s'agissait d'obtenir le déblocage des 21 milliards de dollars que l'Occident a promis à un pays profondément secoué par la crise qui le frappe depuis déjà quelques années. La chute de la production industrielle, loin d'être enrayée, continue ; le pays est en butte à une inflation galopante, la hausse des prix alimentaires dépasse les 10% hebdomadaires. Mais les réformes piétinent sur fond de divisions politiques : le Soviet suprême, haut lieu de la réaction conservatrice, pratique une politique d'obstruction, ainsi que l'appareil d'Etat, resté pratiquement intact, tandis que les éléments les plus conservateurs cherchent la confrontation en s'attaquant, à Moscou, à la télévision centrale d'Ostankino, assiégée par des milliers de nationalistes vociférants.
Sur ses marches et au-delà de ses frontières, la Russie doit faire face à d'autres difficultés. Plus d'une des républiques qui constituent la fédération est en proie à des troubles, voire à une guerre civile larvée : le statut du Tatarstan reste dans le flou, le Daguesta (Caucase du Nord), a la fièvre, tandis que la Tchétchénie continue à s'affirmer indépendante de Moscou ; l'Ossétie du Nord est malade de la guerre qui fait rage au Sud où les troupes géorgiennes semblent avoir pris le contrôle de Tsinkhvali, la capitale. Plus grave, la Russie pourrait être entraînée dans une opération de police coûteuse et dangereuse en Moldavie, où les russophones de la "République de Transnistrie" mènent une véritable guerre à Kichinev avec l'appui de la 14e armée russe, alors que le contentieux avec l'Ukraine n'est toujours pas réglé.
Plus que jamais, les réformes sont indispensables dans cet ensemble qui reste, avec ses 17 millions de kilomètres carrés, le plus grand pays du monde. Mais allier économie de marché et démocratie après soixante-dix ans de fermeture et d'autoritarisme ne va pas de soi. La tentation est grande de faire l'impasse sur une justice sociale trop souvent assimilée au "socialisme réel" de l'époque brejnévienne ; l'économie libérale suscite bien des illusions dans une population pressée de profiter au plus vite de tous les avantages, réels et supposés, de la société de consommation. La démocratie est-elle vraiment à ce prix ?



Charles Urjewicz

nouveaux droits pour les enfants

Le gouvernement a présenté un projet de loi portant sur l'état civil, la filiation et le contentieux familial, qui renforce les droits de l'enfant. Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, il devrait prochainement être examiné au Sénat.

La plupart des règles concernant l'état civil de l'enfant sont demeurées inchangées depuis le début du siècle. Elles ne tiennent pas compte de l'évolution des mentalités et des mœurs. Le projet de loi apporte des modifications importantes et permet une évolution sensible des textes, parallèle à celle des mœurs.

ETAT CIVIL DE L'ENFANT

Une loi datant de la Révolution impose des prénoms issus du calendrier. L'employé de l'état civil qui enregistre le prénom peut le refuser et les parents doivent alors entamer une action en justice pour que le prénom choisi soit accepté. Avec la nouvelle loi, les parents auront le libre choix des prénoms. La charge de la preuve a été renversée. L'état civil sera obligé d'accepter le prénom. Toutefois, le procureur de la République sera saisi dans le cas d'un prénom ridicule ou péjoratif.
La procédure de modification du nom de famille est simplifiée et accélérée. Un décret simple pourra franciser un patronyme ou le modifier s'il est ridicule. L'opposition des tiers ne pourra intervenir que dans un délai de deux mois. Les enfants du bénéficiaire, s'ils ont treize ans et plus, doivent consentir personnellement au changement de leur propre patronyme.

LA FILIATION

Les recherches de paternité sont, aujourd'hui, extrêmement délicates et difficiles. Elles sont surtout fondées sur des témoignages. Pour aller en justice, il fallait détenir des preuves. Désormais, il n'y a plus de condition à l'ouverture d'une action. Le projet de loi prévoit que la preuve de paternité peut être rapportée par tous les moyens, y compris par des analyses biologiques et génétiques sur réquisition d'un juge. Toutes ces dispositions s'appliquent aux enfants naturels ou légitimes. Toute procédure abusive sera, conformément au droit commun, sanctionnée par la condamnation à des dommages et intérêts.
La loi maintient l'accouchement sous X (pour la femme, le secret de son admission et de son identité est préservé).
En outre, l'action en recherche de paternité n'est pas recevable en cas de procréation médicalement assistée avec tiers donneur.



AUTORITE PARENTALE

Actuellement, lorsque les parents ne sont pas mariés, l'autorité parentale appartient au premier des parents qui reconnaît l'enfant.
En cas de déclaration conjointe, l'autorité parentale va à la mère.
Les nouvelles dispositions envisagent que l'autorité parentale soit également et conjointement exercée par les père et mère, à condition que le père ait reconnu l'enfant avant l'âge de six mois.

ADOPTION

En matière d'adoption, le projet de loi ramène de quinze à treize ans l'âge à partir duquel le consentement du mineur à son adoption simple est requise.

AUDITION DE L'ENFANT EN JUSTICE

Conformément à la Convention des droits de l'enfant, ce dernier pourra être assisté d'un avocat quand ses intérêts seront divergents de ceux de ses parents (par exemple, lors d'un divorce, quand l'enfant est tiraillé entre ses deux parents). Dans un certain nombre de cas (changement de nom, par exemple) le projet de loi prévoit l'obligation pour le juge d'entendre l'enfant "dès que son discernement le permet". L'enfant pourra être accompagné d'une personne de son choix (pas nécessairement par un avocat). De même, il a le droit de se taire.

LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

A l'heure actuelle, plusieurs juridictions traitent les litiges familiaux, ce qui entraîne de multiples inconvénients (durée, frais, complexité). Désormais, le juge aux affaires familiales (JAF) sera compétent pour les affaires liées à la vie des familles (divorce, séparation, action relative à l'exercice de l'autorité parentale et à l'obligation alimentaire, mais aussi action en rapport avec le changement de nom). Il remplace le juge aux affaires matrimoniales (JAM) et remplira aussi certaines tâches actuellement dévolues au juge d'instance. L'action en justice sera moins onéreuse. Toutefois, le nouveau juge aux affaires familiales peut, notamment si l'affaire dont il est saisi est complexe, la renvoyer à une formation collégiale.

Chrystie Lipani

... EN BREF...

■ **Véronique Néiertz, secrétaire d'Etat à la Consommation envisage, dès 1993, la mise en place de conciliateurs pour résoudre les petits litiges et désengorger les tribunaux. Les associations de défense des consommateurs ne semblent pas approuver ce projet, qui, pour elles, "n'offre pas toutes les garanties des procédures devant les juges."**

■ En 1990, les Français ont, en moyenne, dépensé 25.000 F par logement (soit 550 milliards de F). Ils ont surtout acheté des appartements anciens. Les chiffres de la Commission des comptes du logement montrent aussi qu'ils sont de plus en plus prudents à l'égard des constructions neuves et de la vie à crédit.

■ **"50 millions de consommateurs" vient de publier un hors série consacré aux affaires de voisinage.**

PETITES ANNONCES
☎ 45.56.78.57

▶ EMPLOI

15001 - ***Directeur territorial de classe exceptionnelle,*** 39 ans, large expérience, bon niveau de technicité dans de nombreux domaines, placardisé suite à changement de majorité depuis dernières cantonales, recherche emploi de direction dans commune, structure de coopération intercommunale, société d'économie mixte, office d'HLM ou hôpital public. ☎ 20 35 50 41

15002 - ***Ingénieur biochimiste et économiste,*** 47 ans, adh. PS, ayant assuré missions complexes ds 65 pays pour dév. ind., transports, technologies, recherche d'extrême urgence emploi en rapport ds agro-industries, biotechnologies, environnement, santé, chimie fine, génies industriels...ou institutions internationales, nationales voire régionales. ☎ 69.05.97.23

15003 - Françoise, 18 ans, ***AUTEUR-INTERPRETE*** - Après mon 1er disque, enregistré à mes frais, je cherche producteur-sponsor et travail sur scène. ☎ 86.51.23.25

15004 - ***Femme, 51 ans, nationalité fcse, bilingue*** (langue maternelle anglaise), exp. prof. 25 années ds une banque anglaise, diplôme obtenu récemment : anglais des affaires, cherche emploi, toutes prop acceptées (bque ou non), ttes régions. ☎ 45 69 03 64

▶ SWEET HOME

15006 - Etudiante, 22 ans, adh. PS ***cherche chambre meublée à louer, Paris,*** à partir du 1er octobre.
☎ 94.42.47.29

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à

• • •

Ma douce

On m'a raconté l'histoire, qui se déroula autrefois dans les Indes occidentales, de quatre frères, bandits de grand chemin, voleurs, pendards, gens de sac et de corde, qui tuaient les femmes aussi bien que les petits enfants, et qui terrorisèrent leur pays pendant quatre longues années. La méchanceté des trois plus grands n'avait d'égale que leur idiotie d'ânes bâtés. Seul le plus petit, un moustachu coléreux, avait l'intelligence du mal à revendre. Mais un justicier mit fin quelque jour à leur carrière sanglante et les pendards furent, comme il se doit, pendus. Quelques faiseurs de romans racontèrent leur histoire, leur inventant même d'autres forfaits tant l'imagination des hommes est fragile qu'il lui faut toujours du nouveau pour s'affermir encore. Mais tout s'use. Alors, un conteur d'histoires plus malin que les autres fit de leurs crimes une comédie.

Vous êtes trop fine pour ne les point avoir reconnus. Ils s'appelaient Averell, William, Jack et Joe Dalton. Ils me font penser à trois pendards de chez nous, gens de sac et de corde, qui tuaient les femmes aussi bien que les petits enfants et qui terrorisèrent notre pays pendant quatre longues années. Ils s'appelaient Averell Papon, William Bousquet et Jack Touvier. Ils avaient la même idiotie d'ânes bâtés. Le quatrième, le petit moustachu coléreux, s'appelait Adolf. On a mis fin quelque jour à sa carrière sanglante et seuls nos trois pendards n'ont point été pendus. Privés de leur maître à penser, ils se sont retrouvés comme trois idiots de village orphelins. L'un d'eux a fui à l'étranger et un autre s'est allé cacher dans les jupes des prêtres. Mais le troisième, arborant un toupet qu'on n'a point laissé sur la tête des femmes de ce temps-là, s'est fait ange après avoir été bête et fut même ministre. Les bretteurs et autres d'Artagnan n'ont jamais réussi à transformer leurs crimes en comédies tant ils furent lourds de sang. Seuls quelques historiens -des faiseurs de romans- ont essayé de nous faire accroire qu'ils n'avaient rien fait. Forts de ces écrits, nos scélérats font appel aujourd'hui à l'honneur et à la justice, eux qui ne les respectèrent point hier pour les femmes et les petits enfants. Et la justice se déshonore en suivant le train des soi-disant historiens que je vous disais.



Verra-t-on demain le crime aller la tête levée ?

A bientôt, ma douce, seule la pensée de vous me redonne le sourire.

• • •

VIRGIL TANASE

Les raisons d'Etat

Leo Strauss, qui enseigna jusqu'à sa mort, en 1973, à l'université de Chicago, ne serait pas surpris de constater que, depuis quelque temps, ses écrits suscitent un intérêt exceptionnel. Il a toujours cru que les sociétés se construisent autour de quelques valeurs fondamentales. Or, la faillite des utopies matérialistes et la désolation du réalisme économique poussent, aujourd'hui, à chercher des repères plus dignes. Les quelques études de Leo Strauss publiées sous le titre : *"Qu'est-ce que la philosophie politique ?" (1)* ont le mérite de faire retrouver quelques vérités un peu oubliées. "Toute action politique est guidée par une certaine pensée de ce qui est meilleur et de ce qui est pire, écrit-il. Mais la pensée de ce qui est meilleur et de ce qui est pire implique une pensée de ce qui est bien... Toute action politique a donc en elle-même quelque chose qui l'oriente vers la connaissance du bien." Il est peut-être utile de se rappeler, aujourd'hui, que la politique suppose intervention ; elle suppose que le monde n'est pas au mieux et que nous devons le contraindre à servir un autre but que celui naturel. Dire que les mécanismes économiques sont "objectifs" et que la marge de manœuvre politique est minime, c'est renoncer, selon Leo Strauss, à faire de la politique ; suivre l'histoire au lieu de la créer est tout ce que l'on veut, sauf de la politique.

La politique suppose que le monde n'est pas au mieux et que nous devons nous contraindre à servir un autre but que celui naturel.

C'est ce que croit, à sa façon, Michel Winock, professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques. Son ouvrage *"Les Frontières vives" (2)* est en fait un journal pas tout à fait intime de cette fameuse année 1991, si riche en péripéties, de la guerre de l'orthographe (risible) et du Golfe ("mal nécessaire") jusqu'à l'arrivée de la flamme olympique sur les Champs-Elysées. Il y a de tout, dans le livre de Michel Winock, et j'aurais pu lui trouver une place dans un article sur le parisianisme, sur la désolante société médiatique, sur l'histoire de la France sous l'Occupation, sur les biographies d'écrivains, etc. Je préfère l'associer à Leo Strauss parce que ce que je ressens surtout, en lisant ces pages, c'est cette même quête d'une raison politique, d'un engagement philosophique dans l'action politique. Il est vrai que la guerre du Golfe lui offre un cas de figure exemplaire -et on ne finira pas de réfléchir sur la façon dont on doit combattre pour ses idées, pour la bonne cause, sans les avilir par les moyens. De ce point de vue, *"Le Pouvoir de la raison d'Etat"* et *"La Raison d'Etat, politique et rationalité" (3)*, deux ouvrages collectifs sous la direction de Christian Lazzeri et Dominique Reynié, apportent un éclairage utile. Les auteurs, dont la compétence impressionne et donne autorité au propos, ont raison d'inviter au moins à réfléchir à la façon dont l'action politique doit être menée pour se donner des chances de réussite sans pour autant compromettre la cause défendue. L'équilibre est difficile à trouver et la mixture suppose un dosage subtil que seule une pensée nourrie de principes philosophiques, d'une vraie philosophie politique, peut offrir.

Ce qui charme chez Michel Winock et me pousse à en parler chaleureusement c'est, mis à part l'intelligence du propos et le bon sens, la façon dont les références savantes, professorales, sont mises au service de la réalité courante, vulgaire, quotidienne où se manifeste, pourtant, l'histoire. La sagesse (ou son commencement, du moins) consiste à savoir faire la part des choses non dans l'empire des idées abstraites, mais dans la vie de tous les jours où chacun de nos gestes porte un sens et manifeste une valeur. Comme le dit si bien Socrate : "Je ne sais pas ce qu'est une bonne action, mais je sais quand une action est bonne." Ce qui est certainement le fondement de la philosophie politique.

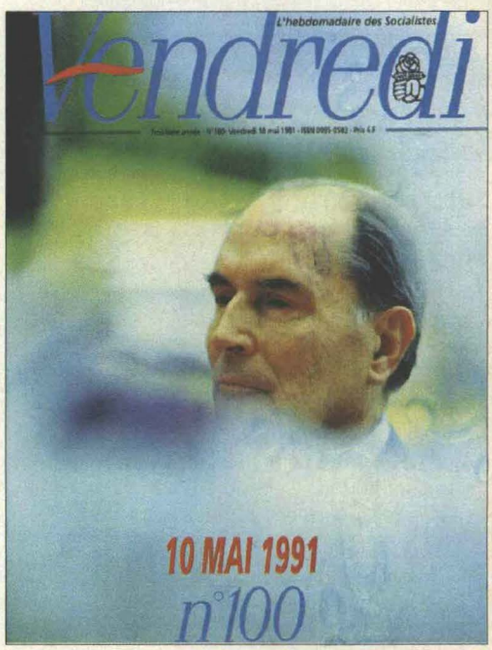

(1) PUF, 294 p., 198 F.
(2) Seuil, 422 p., 135 F.
(3) PUF, 264 p., 198 F ; 176 p., 148 F.

AVIGNON OFF

Du 10 juillet au 3 août

Théâtre, cirque, danse, café-théâtre, chanson, musique, mime...
350 spectacles à l'affiche,
plus de 80 théâtres ouverts !
N'hésitez pas, avec "Vendredi",
plongez dans ce bouillon de culture
qu'est le festival off d'Avignon.

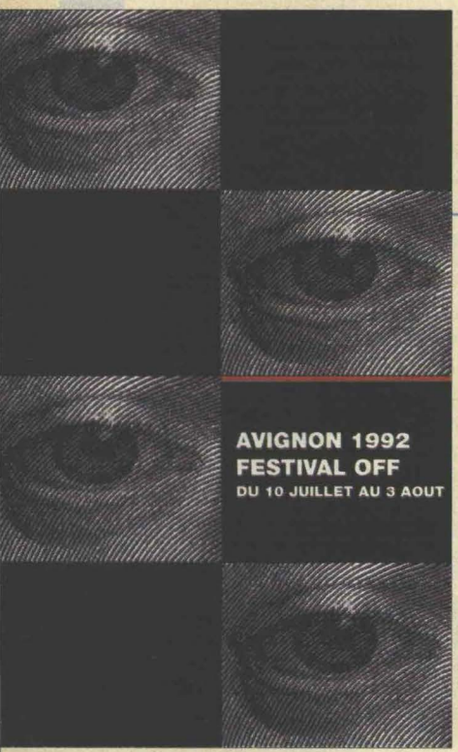

• Sur l'ensemble de la programmation off :

50 places sont à retirer au Conservatoire de musique (se présenter avec "Vendredi" sous le bras).

• AU THEATRE LE FORUM *(salle climatisée)* **:**

8 spectacles de 11 h à 23 h 30 (entrée gratuite pour tous nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras, les 9 et 10 juillet)

■ ***"Maupassant récital"***
par Pierrette Dupoyet

■ ***"Les Choses"***
de Georges Pérec, par le théâtre du Vent

■ ***"Audience"***
de Vaclav Havel, par le théâtre de l'Agora

■ ***"Le Bonheur est dans le pré"***,
textes de Prévert, Bruant, Desproges..., par la compagnie "Les 26"

■ ***"Destinée"***,
textes de B. Vian, F. Mallet-Joris, Obaldia..., avec Mirna Sulpizi

■ ***"L'Amérique, l'Amérique"***,
textes de T. Williams et E. O'Neill, avec Sylvie Nordheim
(*mise en scène :* Virgil Tanase)

Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

Pour connaître les programmes

- **Avignon Public off : ☎ 90 85 79 62**
- **Théâtre Le Forum : ☎ 90 85 02 32**
- **Théâtre du Bourg Neuf : ☎ 90 85 17 90**
- **Lille en Avignon : ☎ 20 52 71 24**
- **Aquitaine en Avignon : ☎ 56 17 24 24**
- **Festival de Landerneau : ☎ 98 21 61 50**
- **Le Lucernaire : ☎ 45 44 57 34**

■ ***"Elle est pas belle la vie ?"***
de et par Francis La Ferrière

■ ***"Le Hasard du coin du feu"***
de Crébillon fils
(*mise en scène :* Christophe Lidon)

• THEATRE DU BOURG NEUF :

"Le Chant du cygne",
de Tchekhov, par la troupe du Creuset Théâtre

100 invitations pour nos lecteurs : à retirer sur place avec "Vendredi" sous le bras

• LILLE EN AVIGNON :

7 spectacles, 1 expo...
ancienne caserne des pompiers

Pour nos abonnés se présentant avec "Vendredi" sous le bras, du 10 au 30 juillet, 20 invitations à retirer sur place :

■ ***"Dans les brumes de Fenimore"***,
par la compagnie Tremplin Avignon

■ ***"Le Dictateur, la star et le chômeur"***
(création)
par la compagnie Le Prato

■ ***"Rêve en poudre"***
de et par Hélène Lemaire

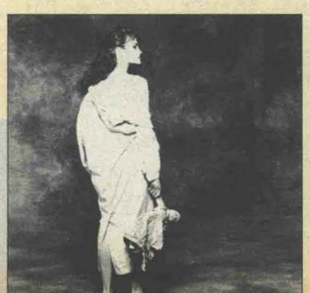

ADIEU MONSIEUR TCHEKHOV

de Céline Monsarrat

Le Lucernaire (Paris), tout l'été

A Yalta entre 1899 et 1904...
Les dernières années de la vie de Tchekhov entouré de sa sœur Marie, de sa femme Olga et de ses amis Bounine et Gorki.

Mise en scène : Michel Papineschi

10 places pour nos abonnés les 6, 7, 8, 9 et 10 juillet

C'est décidé, je m'abonne

• AQUITAINE EN AVIGNON :

8 spectacles à l'affiche,
au lycée St Joseph

10 passeports (2 personnes) pour nos abonnés : appelez-nous.

■ ***"Série Noire"***,
par la troupe du Théâtre à coulisses,
du 10 au 19/7

■ ***"Les entretiens de Jacques et de son Maître"***
par la troupe du Théâtre de la source,
du 10 au 19/7

- ☐ **Abonnement(s) à 260 F (400 F DOM-TOM / CEE 600 F autres pays)**
- ☐ **Abonnement(s) de soutien à ..... F**

Soit au total : ..... F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Vendredi"

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
Ville : .....

A RENVOYER A : "VENDREDI" SERVICE LECTEURS
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande-adresse et le montant des abonnements

A l'affiche du club

(voir "Vendredi" nos 148 et 149)

- **Les Eurockéennes : du 2 au 5/7**
- **Festival national de Bellac : jusqu'au 12/7**
- **Jazz à Vienne : du 1er au 13/7**
- **Les Tombées de la nuit : du 3 au 11/7**
- **Festival d'art flamenco : du 6 au 11/7**
- **Les Francofolies : du 11 au 16/7**
- **Danse à Aix : du 11 au 23/7**
- **Jazz en Villeneuvois : du 8 au 12/7**
- **Festival d'été de Nantes : du 7 au 12/7**

■ ***"Victor ou les enfants au pouvoir"***,
par la compagnie Tiberghien,
du 10 au 19/7

■ ***"Le Bestiaire"***,
de et avec Daniel L'Homond,
du 10 au 31/7

■ ***"La Nuit des deux lunes"***,
par la troupe du Temps Fort Théâtre,
du 22 au 31/7

■ ***"Récitations"***,
par la compagnie Le Grain,
du 22 au 31/7

■ ***"Opus 4"***,
par la compagnie Paul Les Oiseaux,
du 22 au 31/7

■ ***"Festin"***,
par la compagnie Schweizlasser,
du 22 au 31/7

légende

L'été rock commence. Issy-les-Moulineaux donne le départ.

Alors là ! Franchement, à part la reformation des Beatles ou la résurrection du King, on ne voit vraiment pas ce que les programmateurs du Winston Legend Festival pourraient cogiter de plus fantabuleux que ces six soirées de rêve à Issy-les-Moulineaux.
"Dance", ce soir avec Galliano ; Urban Dance Squad "Reggae-Ragga-Raï", le 4 juillet, avec Alpha Blondy, Tonton Davis et Khaled, mouais ! honnête... mais entre les deux, mes aïeux ! Il faut s'accrocher à son pick-up, l'histoire du rock est de sortie.
Le 27 juin, Bo Diddley, Jerry Lee Lewis, Chuck Berry et Little Richard ; le 28, Johnnie Johnson, Albert Collins, John Mayall et Albert King ; le 2 juillet, Rufus Thomas et The Blue Brothers avec Dan Ackroyd ; la coupe est-elle pleine ou faut-il encore vous en jeter ? Allez ! encore une petite louche jazz avec Mc Coy Tyner, Herbie Hancock, Wayne Shorter, Ron Carter et Tony Williams le Miles Davis Band quoi ! Raahhh lovely...

F.T.

Sur l'île Saint-Germain, 26/6 → 4/7.
☎ 40.19.99.00

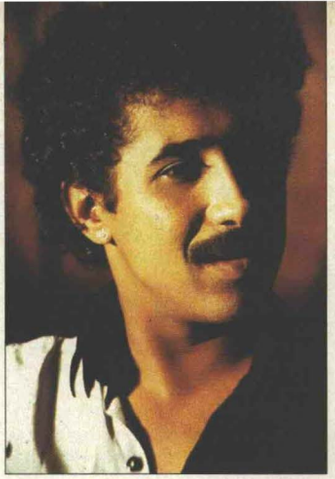

nuits blanches et musique noire

◀ *Cheb Khaled.*

Sur l'écran noir de ses nuits blanches, Marseille se fait son cinéma... africain il va de soi. Au large de la cité phocéenne, entre Maison méditerranéenne de l'image et les îles du Frioul, le VIe festival Nuits blanches pour la musique noire propose plusieurs soirées consacrées aux artistes (cinéastes et musiciens) de ce continent.
Outre les concerts new-orleans du 26 juin avec Willy Deville, Doctor John, Zachary Richard, Johnny Adams, Eddie Bo, The Wild Magnolias et ceux de Lapiro de M'Banga / Anne Marie Nzie, Zani Diabate, Reine Pélagie, Thomas Mapfumo et Khaled le 27, on pourra apprécier une programmation cinéma très éclectique allant des films "Blanc d'Ebène" à "Boyz in the hood", ainsi que plusieurs colloques sur l'enseignement de la musique, les droits d'auteur et les conditions de travail des musiciens africains.

F.T.

☎ 91.95.94.52

coup de soleil sur le Nord

Bedos, Smaïn et Boujenah, mémorables l'année dernière à l'Olympia, c'était "Coup de soleil". "Coup de soleil" est une association qui groupe des gens de France, originaires du Maghreb, immigrés et rapartriés de souche européenne, juive et musulmane. Objectif : montrer ce que la France a gagné à accueillir ces hommes et ces femmes venus d'outre-Méditerranée.
Cette année, tout se passera à l'Espace Norexpo de Lille. De la musique -Sapho, Houria Aïchi, Ched Marni, Idir, Reinette l'Oranaise-, du théâtre -M'Hamed Guettaf, Simon Elbaz, Patrick Timsit et Lounès-, du cinéma avec six longs métrages, des expositions de livres, disques, photos et BD. Débats.

J.G

Du 26 à 18 h au 27 à 22 h sans interruption. Entrée : 80 F.

■ INCORRIGIBLES DEMIURGES ■

Depuis toujours, l'être humain dépense une énergie considérable à chercher les moyens d'en faire le moins possible... ce qui lui vaut d'avoir, au fil des siècles, été tenu de se dépenser de plus en plus frénétiquement pour tenir le rythme des engins qu'il inventait.
Aujourd'hui qu'existent des machines pour remplacer ou démultiplier la plupart de nos capacités physiques, voilà que l'on s'en prend à la pensée et que tous les informaticiens tendent leurs efforts vers l'intelligence artificielle... car ceux qui les fréquentent peu ou prou savent bien qu'il n'y a pas plus bête qu'un ordinateur.
Dans "Experts artificiels. Machines intelligentes et savoir social" (1), Harry M. Collins, professeur de sociologie à l'université de Bath, en explique le pourquoi. Car ce n'est pas le savoir brut qu'on a du mal à inculquer à l'ordinateur, ce n'est pas la capacité d'apprendre qui lui manque. C'est celle de comprendre, d'appréhender la diversité des situations, de faire des rapprochements, de relativiser, bref, de vivre et, qui plus est, de vivre en société. Même les systèmes experts, qui peuvent faire illusion du fait de leur spécialisation, sont désemparés au moindre imprévu.
Une mémoire illimitée pouvant contenir tout le savoir disponible pour peu qu'il ne soit pas conceptuel, voilà où nous en sommes. Et comment déconceptualiser les perceptions, les intuitions, la notion de bien et de mal qu'un enfant de deux ans possède déjà ? Qu'est le cerveau sans le reste du corps ? Qu'est le savoir encyclopédique sans le savoir social ? Hans Moravec qui, aux Etats-Unis, se consacre depuis plus de dix ans à la recherche fondamentale dans le domaine de la robotique, va plus loin dans son livre, "Une vie après la vie" (2). Sa passion l'incite à croire qu'un jour... mais il doit reconnaître très vite que les actes humains les plus simples comme voir, entendre, marcher, prendre, demandent une quantité et une complexité de circuits sans commune mesure avec le résultat. Sauf dans les cas de spécialisation extrême, proches de la machine-outil, au stade actuel de la recherche, un ordinateur est des milliers de fois plus performant du point de vue de l'intelligence que ne l'est un robot de celui de la motricité et de la perception. Et il ne s'agit pas simplement, pour ce robot, d'avancer ou voir ou manipuler des objets ; pour qu'il soit autonome, il lui faudrait comprendre ce qu'il fait... Et la boucle est bouclée. Comment donner à une machine ce que nous recevons en naissant sans même y prendre garde ?
D'espoirs déçus en avancées ponctuelles, les chercheurs s'y appliquent. Frénétiquement. Et la paresse aidant... qui sait ?

V.G.

(1) Le Seuil, 310 p., 140 F.
(2) Odile Jacob, 246 p., 140 F.



TV

REBELLE

Un étang sous la lune
et une silhouette, peut-être,
de femme à bicyclette. C'est le temps
du mystère et des ombres.
Quelque part entre Loire et Allier,
de vieux camarades de résistance
évoquent les coups, les bons et
les sales. Ils sont rondouillards
comme des pêcheurs à la retraite,
engoncés dans leur anorak,
la gapette rivée sur le crâne.
Les récits se percutent,
chacun veut donner corps à ses
souvenirs toujours vifs, même si,
parfois, un nom échappe.
Les plaques commémoratives sont là
pour suppléer à ces oublis.
Il est question d'Allemands abattus
dans des chemins creux ;
de filles qui venaient parfois
voir leurs hommes dans le maquis
au mépris de toute prudence ;
de bons de réquisition,
en monnaie de singe, pour un veau
arraché au marché noir ; de salaud
de milicien achevé dans une brouette
et d'une certaine Christine,
une jolie fille, qui a fait un sacré
boulot, un vieux copain quasiment.
Ce compagnon d'armes,
c'est Marguerite Gonon.
Elle pourrait n'être qu'une digne
intellectuelle vieillissante.
Un rien de verdeur dans le langage,
une fougue intacte,
que ni les ans, ni la respectabilité
de l'historienne médiéviste
n'ont entamé, voilà comment
se présente cette résistante
de la toute première heure.
Marguerite, qui fut Christine,
n'a pas attendu l'appel
du 18 juin pour entrer en rébellion.
Elle n'a pas suivi, elle a dit non,
tout de suite, dès 1940.
Son éducation menée rondement
par un père hussard noir
de la République, sa conscience
qui lui interdit de plier l'échine
devant l'Allemand l'ont conduit
à cacher des armes,
à casser les pieds de la sœur
de De Gaulle en quête d'un voyage
pour Londres, à organiser maquis
et parachutages, à libérer
son ci-devant patron,
arrrêté par la gestapo
de Saint-Etienne.
Dans les sous-bois d'automne,
elle est là avec ses vieux camarades,
entonnant le chant des francs-tireurs.
C'est faux et un peu tremblotéé,
mais on comprend que,
de ce "jour libérateur
qui rayonne de clarté", ils sont
les vrais héros, eux,
des gens de tous les jours, des
hobereaux et des intellos qui ont
dû se salir les mains pour que revive
la liberté. Ce chemin de"Traverses",
préparé et filmé avec émotion
par Jean-Michel Barjol pour FR3,
a une suite mercredi prochain
(à suivre, pour la vieille dame,
et pour l'histoire, absolument).

F.L.

post-scriptum



JOSEPH KESSEL
"Mémoires d'un commissaire du peuple"



Le foisonnement de l'inspiration de Joseph Kessel et la force persuasive de son style ne sont plus à dire. On découvrira qu'il les a possédés d'emblée, dès ces textes qui datent environ de 1918 à 1921, antérieurs donc à "l'Equipage". Francis Lacassin attribue trois patries à Kessel : la Russie, la France et Israël. Au tournant des années 20, il était physiquement en France, mais toujours en Russie, par la pensée. Une Russie qu'il peint dépecée par la guerre extérieure, ravagée par la guerre civile, stérilisée par le bolchevisme et à laquelle on promettait le bonheur par le fer et le feu. Une quinzaine de textes, d'une grande force, qui étaient devenus introuvables.
Gallimard, 212 p., 92 F.

GÖTTING
"Le Procès" de Kafka

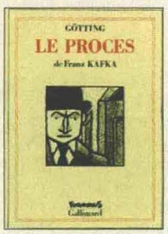

C'est le quinzième tome de cette précieuse collection de grands textes modernes illustrés par un dessinateur. Donc, il était inévitable qu'un de ces volumes soit consacré à ce livre majeur du XXe siècle que Kafka avait laissé inachevé et dont il souhaitait qu'il ne fut pas édité après sa mort.
Les dessins sont de Götting qui avait déjà illustré "Le Double" de Dostoïevski. L'ambiance, la caractérisation des personnages des deux romans ne sont pas éloignées. Le trait de Götting gagne en dureté : inquiétant, fuyant et désespérant. L'archétype de l'absurde figuré.
Gallimard-Futuropolis, 196 p., 132 F.

BEATRICE FRAENKEL
"La Signature"



La signature est devenue un geste machinal. Signe de validation et signe d'identité, la signature possède un pouvoir -en termes juridiques- et elle nous renseigne sur son producteur. Elle dit et elle montre.
Evidences d'aujourd'hui, ces caractères de la signature sont le fruit d'une longue évolution. Toute une histoire qui n'avait jamais été écrite et qui couvre une dizaine de siècles, du VIe au XVIe. Du sceau manuel possédé par un tout petit nombre à la signature autographe obligatoire dans la vie quotidienne actuelle : comment le pouvoir vient au signe.
Gallimard,
Bibliothèque des histoires, 336 p., 150 F.

Chronique de l'année 1991

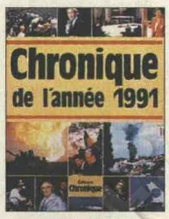

1991 : année chargée s'il en fut. Dès janvier, la guerre du Golfe faisait trembler le monde. Suivaient le démantèlement de l'empire soviétique, la fuite des Albanais, le début du délabrement de la Yougoslavie, la montée du FIS en Algérie, le départ de Gorbatchev, l'arrivée d'Edith Cresson, l'adieu de Gainsbourg et de Montand...
A une époque où l'on est friand d'histoire immédiate, cette chronique est une bonne mise en mémoire. Des centaines d'événements datés, index.
Larousse, 124 p., 80 F.

MARC HONEGGER ET PAUL PREVOST
"Dictionnaire des œuvres de l'art vocal"

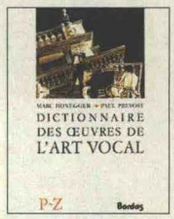

3.500 articles et 2.000 exemples musicaux en trois gros volumes : les mélomanes disposent d'une masse documentaire jusqu'ici inexistante. C'est le répertoire complet de toutes les œuvres de l'art vocal des origines à nos jours : opéra, opéra-comique, opérette et comédie musicale, chant grégorien, messe et motet, oratorio et cantate, chanson populaire, mélodie et lied.
Pour chacune des œuvres : caractérisation, historique, création, résumé du livret ou du texte, commentaire développé. Bibliographie, plusieurs index. Le troisième et dernier tome -de P à Z- vient de paraître.
Bordas, 852 p., 460 F. La collection : 1.380 F.



MOZART
"Messe en ut mineur"



Plusieurs dizaines d'enregistrements de la grand messe solennelle de Mozart ont été proposés au fil des années : Harnoncourt, Leppard, Karajan, parmi les meilleurs. Celui que vient de graver Philippe Herreweghe à la tête de la Chapelle royale est à placer au tout premier rang.
Comme à l'accoutumée, Herreweghe marque son interprétation par la clarté et la vie du propos, l'intelligence du texte et la transparence des plans sonores. Remarquable choix de solistes : Jennifer Larmore et Christiane Delze en tête. Beaucoup d'intériorité.
Harmonia Mundi, 901393, 60' 27", env. 125 F.

STRADELLA
"San Giovanni Battista"



Pendant le troisième quart du XVIIe siècle, toute la péninsule italienne retentissait des frasques d'Alessandro Stradella, bretteur pugnace et galant infatigable. A chaque aventure amoureuse, le libertin gagnait une estafilade : à Rome, à Venise... A Turin, on l'abandonna pour mort sur le pavé. A Gênes, il laissa la vie, à 38 ans. Entre temps, il composait. Enormément de musique d'église, souple, plaisante, assez dans le goût du théâtre. Alexandre Minkowski et les Musiciens du Louvre ont présenté en concert cet hiver "San Giovanni Battista". Intéressante découverte que voilà, dans un disque alerte, contrasté, d'une musique neuve. Beaux solistes en tête desquels l'alto de Gérard Lesne.
Erato, 45739, 1 h 06', env. 125 F.

MOON MARTIN
"Dreams on file"



Cela doit bien faire une décennie que Face de Moon n'avait pas dardé ses rayons sur nos platines. Il débarque sans crier gare, avec LE album qui devrait décrocher la lune : "Dreams on file". Batterie bûcheronnesque, basse-tabasse, guitares acérées et tout le trala-la-la. Moon Martin se la joue "revival" quelque part dans l'histoire du rock n'roll entre Jerry Lee Lewis ("Let it rock") et ZZ Top ("Rock'n roll radio") mais en plus efficace que ce qu'ont livré récemment les barbudos texans ou l'emperruqué de Memphis.
Après pareille galette, Moon Martin peut bien reprendre dix années de flemmingite. Nous, maintenant, nous avons de quoi tenir ad libitum.
FNAC Music, 662106, 53' 01", env. 130 F.

VINCENT COURTOIS
"Pleine lune"



Peut-on swinguer comme un sax ou un piano lorsqu'on est violoncelle ? Peut-on sortir autre chose de son ventre généreux que les splendides "Suites" de Bach ? Oui, si l'on est entre les doigts de Vincent Courtois. Ce violoncelliste de 24 ans, élève de F. Lodéon et R. Pidoux, est en train de donner, après Abdul Wadud et J.-C. Capon, ses lettres de noblesse au violoncelle-jazz.
En compagnie du pianiste Pierre Christophe et du contrebassiste Benoît de Segonzac, Courtois livre de belles compositions comme cette valse lente et mélancolique, "Portrait of Charlie", ou des rythmes plus enlevés, sur lequel fuse le sax soprano de Julien Lourau qui soliloque à en faire perdre haleine. Beau comme des partitas de Jean-Sébastien. Bach, on y revient...
Nocturne, NPCD 512, 49' 13", env. 130 F.

■ COSI FA GARDINER ■

Il ne manque pas de mozartiens qui donneraient tout le reste -et pourtant !- afin de ne conserver que "Cosi fan tutte". Le plus passionné des opéras de Mozart, mais surtout le plus raffiné, fragile même, est également le plus poignant.
Sous l'apparence d'un marivaudage anodin, voire superficiel, les paris sur la fidélité de Mozart et Da Ponte, son librettiste, se présentent comme la preuve d'une théorie sur la nature humaine. Un batifolage un peu canaille donne son point de départ à l'action qui aboutit, après des scènes de profonde sensualité ou de vive souffrance, à un dénouement où l'amour-propre et l'amour tout court cèdent place à la compréhension et au pardon. Quant à la musique, on sait qu'elle est une des plus transparentes qu'ait écrit Mozart. Et des plus riches aussi : en solo ou en duo, à trois, quatre, cinq ou six, on compte quatorze airs en tout, soit deux fois plus que dans "Don Giovanni".
C'est John Eliot Gardiner, grand chef d'orchestre mozartien s'il en est, qui monte ce "Cosi". Et il va en assurer à la fois la direction musicale et la mise en scène. L'an dernier, au théâtre du Châtelet, il avait entamé un cycle des grands opéras de Mozart avec "l'Enlèvement au sérail". Dans "Cosi", afin d'éviter d'avoir à travailler avec un metteur en scène qui serait trop metteur en scène précisément, comme il est si fréquent aujourd'hui, il assure lui-même les indications scéniques et de jeu. Pour que la musique ne soit pas -gratuitement- sacrifiée à l'action. Lorsque l'on connaît le soin religieux qu'il porte à servir la musique, on peut être assuré du résultat.
Avec l'English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir et une distribution jeune et complètement renouvelée, très prometteuse.

J.G.

Théâtre du Châtelet,
26, 28 et 30 juin, 2 et 5 juillet.
Places de 70 à 440 F. ☎ 40.28.28.40



PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
Vanda Gervasio (sciences)
Françoise Lorrain (télévision - enquête)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

ZAHER MASSOUD

Ses préoccupations ? L'environnement... et l'homme. Sont-ils encore compatibles ? Dans son dernier livre (1), l'angoissante brutalité scientifique côtoie une extrême tendresse envers notre bonne vieille Terre et ses habitants. Le point, avec Zaher Massoud (2).

De toutes les catastrophes écologiques qu'on nous promet, contre laquelle faudrait-il se prémunir en priorité ?
C'est une question d'échelle, de temps et surtout d'espace. Une circonstance peut être locale, (dégradation de la forêt ou vieillisement prématuré des plan d'eau). Puis, il y a le continent. L'exemple type, c'est Tchernobyl. L'Europe a été touchée presque entièrement. Enfin, certaines pollutions atmosphériques principalement liées aux oxydes de soufre, d'azote, au gaz carbonique et au méthane, causent des dégâts à l'échelle planétaire.
Les conséquences ? Il faut être très prudent.. Il y a quelques années, on a dit que l'oxyde de soufre allait détériorer l'ensemble des forêts des régions tempérées. Il est vrai qu'à cette époque il y a eu dépérissement d'un certain nombre de forêts en Allemagne, au Canada, dans les pays scandinaves. Dix ans après, on s'est aperçu qu'effectivement cette pollution avait atteint les forêts mais qu'elle n'était pas la cause principale de leur dépérissement. Il y avait une synergie entre les sécheresses successives, la pollution atmosphérique et les pratiques sylvicoles.
Aujourd'hui, le taux de gaz carbonique augmente dans l'atmosphère. C'est indéniable. Indéniable aussi que c'est un gaz à effet de serre qui empêche le rayonnement infrarouge émis par le soleil de s'échapper vers l'espace. De là à dire qu'il va y avoir un échauffement de la température... Depuis la dernière guerre mondiale -et elle y a contribué par une consommation d'énergie fantastique-, ce taux a beaucoup augmenté. On n'a pas pour autant observé d'augmentation de la température.

Des conférences comme celle de Rio peuvent-elles faire avancer les choses ?
Que, tous les dix ou vingt ans, des chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent pour en parler sensibilise les gens, mais on ne peut pas régler les questions d'environnement par des coups médiatiques. L'environnement doit être une préoccupation de tous les jours, de tout le monde. Cette conférence s'intitulait "Environnement et développement". Environnement, nous savons de quoi il s'agit. Depuis peu, mais nous le savons. Mais développement... Il faudrait distinguer celui des pays développés et celui des pays en développement.

Le fameux rapport Nord-Sud...
Absolument. Nous, pays développés, pouvons décider de geler un certain nombre de produits. Nous avons gelé la production de CFC (chorofluorocarbones) et diminué le taux d'oxyde de soufre dans l'atmosphère ; il n'y a pas eu de catastrophe économique, contrairement à ce que certains prévoyaient. Mais



L'environnement doit être une préoccupation de tous les jours, de tout le monde.

quelles sont les richesses des pays en développement, surtout les plus pauvres, ceux de la ceinture tropicale ? La forêt. Pour se développer, ces pays doivent avoir une agriculture performante et s'industrialiser. Or, dans tous les cas, il y a soit dégradation de l'environnement, (la déforestation), soit pollution par augmentation de la production agricole (fertilisants et insecticides), et l'industrialisation a pour conséquence la pollution de l'atmosphère. D'un côté, on demande à ces pays de se développer et de l'autre, le développement induisant la pollution, dans ses modèles actuels...

Y en a-t-il d'autres ?
A ma connaissance, non. D'où le paradoxe de Rio. Dire à ces gens qui crèvent de malnutrition, "Attention, vous allez polluer la planète !", surtout à un moment où nous, nous l'avons polluée en totalité.

Et au plan national, peut-on faire quelque chose ? Les partis écologistes ...
Dans les pays développés, on peut agir. Depuis quelques années, la France a fait beaucoup. Je respecte les mouvements écologistes, mais je les vois mal gouverner un pays. Je crois beaucoup plus à des courants écologistes à l'intérieur des grands partis. Imaginez un courant très fort au sein du PS. Toutes les préoccupations environnementales seraient prises en compte. Et j'insiste sur le rôle de l'école, sur l'enseignement de toutes les disciplines qui concourent à l'environnement. Il faut que tout le monde sache de quoi il s'agit.

Et l'Est ? Les nouvelles sont alarmantes.
Depuis trente ans que je fais de la recherche, j'ai eu beaucoup de contacts avec mes collègues des pays de l'Est. A aucun moment ils ne m'avaient dit qu'il y avait danger.

N'était-ce pas visible ?
C'était interdit. Interdit d'aller sur le terrain. Interdit d'en parler. Interdit de visiter. On ne savait pas ce qui se passait. Tchernobyl, ils n'ont pas pu le cacher... Aujourd'hui, on voit l'ampleur des dégâts. Dans certains cas, le point de non-retour est atteint, c'est irréversible. C'est affolant. Il faut arrêter. Tout de suite.

Mais s'ils arrêtent, auront-ils de quoi vivre ?
Les moyens des pays industrialisés sont limités. Si on porte notre attention vers l'Est, on lèse forcément les pays en développement. Depuis des années, la France -et c'est normal- aide l'Afrique. Trente ou quarante ans après, est-ce qu'il y a eu une évolution du niveau de vie, du bonheur dans ces pays ? Seule la santé s'est améliorée. On a arrêté ou ralenti la mortalité infantile, ce qui crée d'autres types de difficulté.
Le moment n'est-il pas venu d'aider ces pays autrement ? Nous formons des jeunes de ces pays-là. Quand ils retournent chez eux, ils ne peuvent pas exercer la compétence technique qu'ils ont acquise, parce qu'ils n'ont ni moyens, ni labos, ni matériel. Ne pourrait-on pas mettre en place des mesures d'accompagnement ? Et, croyez-moi, cela ne coûterait pas cher.

Vous avez intitulé la deuxième partie de votre livre : "Et apparaît l'espèce à l'image de Dieu". Si vous aviez un compte à régler, serait-ce avec l'homme ou avec Dieu ?
Je ne crois pas que l'homme soit à l'image de Dieu... Certes, il y a la faute de l'homme, mais s'il y a un Dieu, c'est avec lui que j'ai des comptes à régler.

Propos recueillis par Vanda Gervasio

(1) "Terre vivante", Odile Jacob, 342 p., 160 F.
(2) Directeur de recherches au CNRS, directeur scientifique de l'IFREMER.

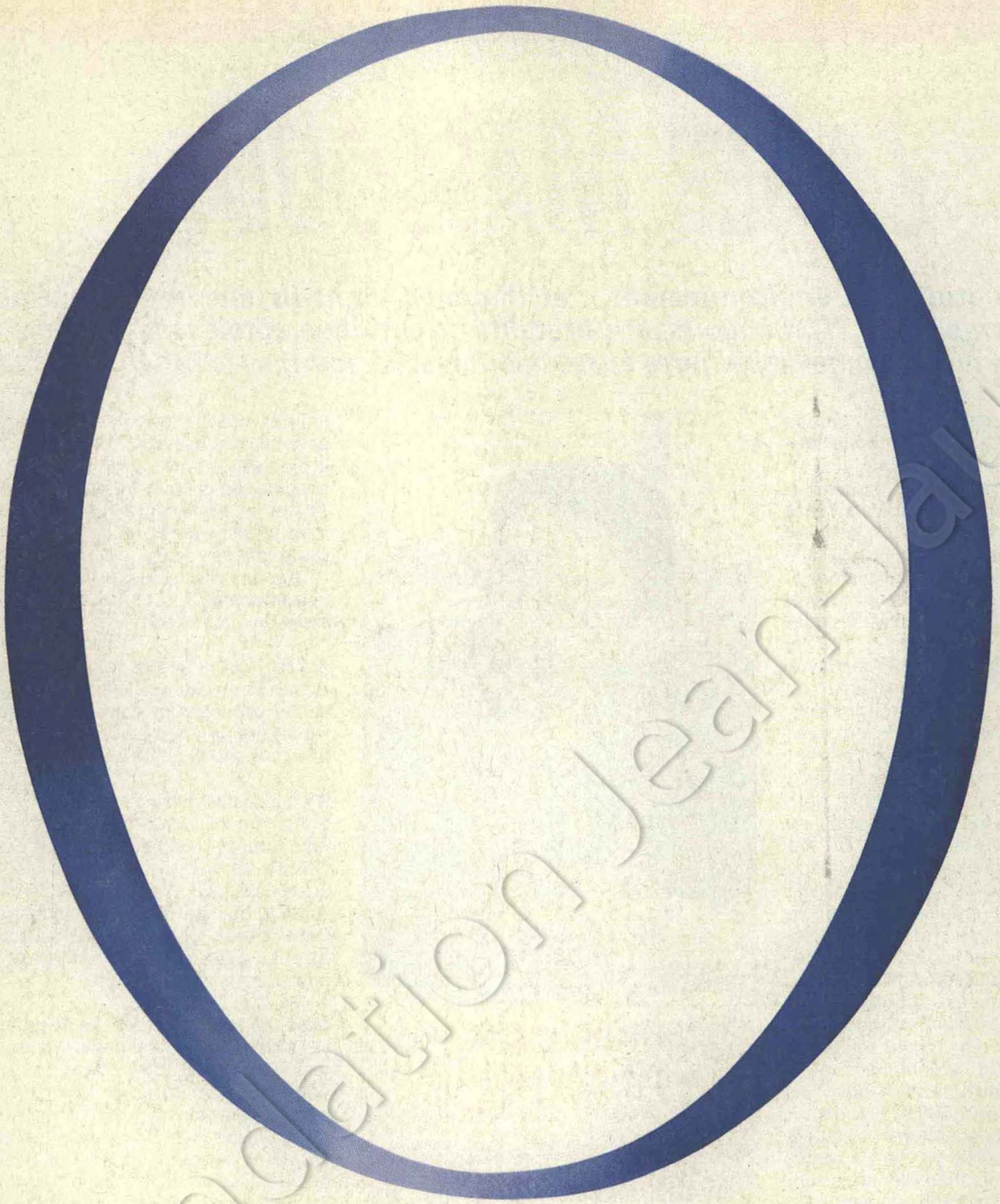

L'eau que vous buvez, l'énergie qui vous chauffe,
la propreté de nos villes, la route que vous prenez,
les autobus que vous empruntez, les bureaux où vous travaillez,
le logement que vous habitez, les soins qui vous guérissent,
la télévision que vous regardez...
Toutes ces choses de votre vie, par nos métiers nous y participons.

GROUPE GENERALE DES EAUX

RENDONS SERVICE A LA VIE

Collection Jean-Jaurès